



Sur Hautes Instructions Royales

SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et SAR la Princesse Lalla Khadija lancent à Rabat l'opération nationale "Ramadan 1446"

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10453

Mercredi 5 Mars 2025

La rencontre entre le Premier secrétaire de l'USFP et le président du PRI marquée par des échanges fructueux

Alejandro Moreno réitère le soutien de son parti à la souveraineté du Maroc sur son Sahara

Pour Driss Lachguar, cette reconnaissance illustre l'influence grandissante de l'USFP dans la diplomatie partisane



Au CDH, une quarantaine de pays réaffirment leur soutien à la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara

Page 5



L'USFP, premier parti non-américain à intégrer la COPPPAL

Page 3

Sûreté nucléaire et radiologique
Engagement ferme du Maroc en faveur de la coopération Sud-Sud



Page 4

Sur Hautes Instructions Royales

SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et SAR la Princesse Lalla Khadija lancent à Rabat l'opération nationale "Ramadan 1446"

Actualité



Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija ont procédé, lundi au quartier Bouregreg (arrondissement Youssoufia) à Rabat, au lancement de l'opération nationale "Ramadan 1446", initiée par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité à l'occasion du mois sacré de Ramadan et bénéficiant à un million de ménages, soit près de 5 millions de personnes.

Hautement significative en ce mois béni, cette action de générosité, devenue une tradition depuis plus de 25 ans, traduit la Haute Sollicitude constante de Sa Majesté le Roi envers les populations en situation de vulnérabilité sociale et vient consacrer

les valeurs d'humanité, de solidarité, d'entraide et de partage, caractéristiques de la société marocaine.

Mobilisant une enveloppe budgétaire globale de 330 millions de dirhams, l'opération "Ramadan 1446", qui porte sur la distribution de 34.280 tonnes de produits alimentaires (farine, lait, riz, huile, sucre, concentré de tomates, vermicelle, lentilles et thé), vise à apporter aide et réconfort aux catégories sociales les plus vulnérables, notamment les veuves, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Pour cette édition, 74% des ménages bénéficiaires résident en milieu rural et sont répartis dans 1.054 communes, sur un total de 1.304 communes ciblées à travers l'ensemble du territoire national.

De même, conformément aux Hautes

Orientations Royales, l'édition de cette année se distingue par le recours, pour la première fois, au Registre Social Unifié-RSU, pour l'actualisation, par le ministère de l'Intérieur, des listes des ménages bénéficiaires de l'opération de soutien alimentaire.

En fait, ce système d'information nationale a été mis en place par le ministère de l'Intérieur pour permettre aux programmes d'appui social de déterminer l'éligibilité des ménages selon des critères socioéconomiques objectifs.

L'opération nationale "Ramadan 1446", organisée avec le soutien financier du ministère de l'Intérieur et du ministère des Habous et des Affaires islamiques, s'inscrit en droite ligne avec le programme humanitaire mené par la Fondation Mo-

hammed V pour la Solidarité et ayant pour objectif d'apporter soutien aux personnes qui en ont le plus besoin, tout en valorisant la culture de solidarité.

Pour le bon déroulement de cette opération, des milliers de personnes sont mobilisées, soutenues par des assistantes sociales et des bénévoles, au niveau de points de distribution mis en place à travers le territoire national.

La mise en œuvre de cette initiative obéit également à des contrôles notamment au niveau de deux comités, l'un local et l'autre provincial, qui veillent sur le terrain au suivi de l'approvisionnement des Centres de distribution et à la distribution des denrées alimentaires.

Les services sociaux des Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, l'Éntraide nationale, la Promotion nationale, l'Office national des chemins de fer, la Société nationale des transports et de la logistique, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable, et les autorités locales prêtent également leur concours à la Fondation Mohammed V pour la Solidarité pour assurer le bon déroulement de cette opération solidaire.

Le ministère de la Santé et de la Protection sociale et l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) veillent, pour leur part, au contrôle de la qualité des produits alimentaires distribués.

A cette occasion, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et SAR la Princesse Lalla Khadija ont remis, à titre symbolique, des paniers de denrées alimentaires à 20 chefs ou représentants de familles bénéficiaires de l'opération "Ramadan 1446", avant de poser pour une photo-souvenir avec des bénévoles qui participent à cette opération solidaire.

Souad Boulouiz : L'opération "Ramadan 1446" se distingue par le recours, pour la première fois, aux données socioéconomiques des ménages enregistrés au RSU

L'opération nationale "Ramadan 1446", lancée, lundi, sur Hautes Instructions Royales, par Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, se distingue par le recours, pour la première fois, aux données socio-économiques des ménages enregistrés au Registre Social Unifié (RSU), a souligné la directrice des projets à la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, Mme Souad Boulouiz.

Les données du RSU ont permis l'actualisation, par le ministère de l'Intérieur, des listes des ménages bénéficiaires de l'opération de soutien alimentaire, a poursuivi Mme Boulouiz, notant que le recours à ce système d'information nationale est destiné à déterminer l'éligibilité des ménages à bénéficier du soutien alimentaire et à améliorer l'efficacité et l'efficience des différents programmes sociaux.

Et d'ajouter que cette année, l'opération "Ramadan 1446" bénéficie à un million de ménages, dont 74% résidant en milieu rural.

De son côté, la directrice de communication à la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, Mme Sanae Dar-

dikh, a affirmé que cette opération, mise en œuvre par la Fondation, représente chaque année l'occasion de perpétuer les valeurs de générosité et d'entraide qui lient les différentes franges de la société marocaine envers les catégories sociales les plus vulnérables, notamment les veuves, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

A noter que l'opération "Ramadan 1446", qui mobilise une enveloppe budgétaire globale de 330 millions de dirhams, porte sur la distribution de 34.280 tonnes de produits alimentaires (farine, lait, riz, huile, sucre, concentré

de tomates, vermicelle, lentilles et thé), en vue d'apporter aide et réconfort aux populations en situation de vulnérabilité.

Organisée avec le soutien financier du ministère de l'Intérieur et du ministère des Habous et des Affaires islamiques, cette opération s'inscrit en droite ligne avec le programme humanitaire mené par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et ayant pour objectif d'apporter soutien aux personnes qui en ont le plus besoin, tout en valorisant la culture de solidarité.

La rencontre entre le Premier secrétaire de l'USFP et le président du PRI marquée par des échanges fructueux

Alejandro Moreno réitère le soutien de son parti à la souveraineté du Maroc sur son Sahara



Dans un contexte international en constante mutation, où les relations diplomatiques se redessinent sous l'effet des nouveaux enjeux stratégiques, le Maroc continue d'affirmer sa position sur la scène internationale avec une diplomatie partisane proactive et visionnaire. La rencontre, mardi, entre le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, et le sénateur Alejandro Moreno, président du Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI) du Mexique, illustre cette dynamique de rapprochement et de renforcement des liens entre les deux nations.

Un soutien mexicain affirmé à la marocanité du Sahara

Au centre des discussions entre les deux hommes politiques, figurait la question cruciale du Sahara marocain, pilier de la politique extérieure du Royaume. Lors de cet échange, le Premier secrétaire de l'USFP a présenté un exposé détaillé sur les récents développements diplomatiques entourant cette cause nationale, mettant en lumière les acquis obtenus sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Il a également souligné le rôle clé joué par l'USFP dans la consolidation des relations extérieures des partis, notamment en Afrique et en Amérique latine.

De son côté, le sénateur Alejandro Moreno a réitéré le soutien ferme de son parti à la souveraineté du Maroc sur son Sahara. Il a insisté

sur la nécessité d'une approche intégrée, combinant coopération politique, économique et diplomatique, afin de renforcer les relations bilatérales. M. Moreno a, par ailleurs, affirmé que cette question, héritage de la Guerre froide, n'a plus sa place dans la politique étrangère du Mexique, qui privilégie désormais une diplomatie axée sur des partenariats stratégiques constructifs.

Un rapprochement stratégique entre l'USFP et le PRI

Les relations entre l'USFP et le PRI se sont consolidées ces dernières années à travers une série d'échanges et d'initiatives notables. Ainsi, l'USFP a marqué sa première participation au forum Mena Latina, témoignant de son engagement dans la région. De plus, il a joué un rôle actif en tant qu'observateur international lors des élections mexicaines de mai 2023, soulignant ainsi son attachement aux valeurs démocratiques et aux processus électoraux transparents.

En retour, le Maroc a accueilli une importante délégation mexicaine lors de la réunion du Conseil international de l'Internationale socialiste à Rabat en décembre 2024, renforçant ainsi la coopération multipartite et le dialogue politique entre les deux pays.

Des perspectives prometteuses pour une coopération multidimensionnelle

Les discussions ont également ouvert la voie à de nouvelles perspectives de coopération dans plusieurs domaines clés. Parmi les priorités identifiées figurent le renforcement du partenariat au sein des organisations internationales, avec un engagement mutuel pour coordonner leurs positions sur les grandes questions internationales et défendre les valeurs de la social-démocratie. Le développement des échanges économiques est également un axe essentiel, le Mexique constituant un marché clé pour le phosphate marocain et le Royaume représentant une destination privilégiée pour le tourisme mexicain. Une initiative stratégique que le Groupe socialiste - Opposition itihadié soutiendra activement est l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre les deux pays. Cette liaison faciliterait les échanges commerciaux et culturels et positionnerait le Maroc comme une véritable porte d'en-

trée du Mexique en Afrique.

L'USFP, premier parti non-américain à intégrer la COPPPAL

L'issue de cette rencontre a été marquée par une avancée diplomatique majeure : l'invitation officielle adressée par le sénateur Alejandro Moreno au Premier secrétaire de l'USFP pour rejoindre la Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine et des Caraïbes (COPPPAL). Cette coalition politique, la plus

grande de la région, regroupe 74 partis sociaux-démocrates.

Cette adhésion historique fait de l'USFP le premier parti hors du continent américain à intégrer cette organisation, témoignant ainsi de son rayonnement croissant sur la scène internationale. Pour Driss Lachgar, cette reconnaissance illustre l'influence grandissante de l'USFP dans la diplomatie partisane et constitue un levier stratégique supplémentaire pour défendre les causes nationales du Maroc, au premier rang desquelles la souveraineté sur le Sahara.

Un partenariat porteur d'avenir

L'essor des relations entre le Maroc et le Mexique à travers l'USFP et le PRI témoigne d'une convergence d'intérêts et d'une vision commune pour un partenariat stratégique et durable. Cette dynamique ouvre de nouvelles opportunités pour un dialogue renforcé entre l'Afrique et l'Amérique latine, à travers une coopération qui dépasse les clivages idéologiques et privilégie les intérêts économiques et politiques communs.

En consolidant cette alliance avec le PRI et en s'intégrant à la COPPPAL, l'USFP affirme son rôle d'acteur clé sur la scène diplomatique et politique internationale. Une avancée qui illustre, une fois de plus, la montée en puissance du Maroc dans le concert des nations et la pertinence de sa vision diplomatique, guidée par une ambition claire : renforcer sa présence et son influence à l'échelle mondiale.

M.O

La COPPPAL invite l'USFP à rejoindre son réseau de partis progressistes

La Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine et des Caraïbes (COPPPAL) a adressé une invitation officielle à l'USFP pour qu'il intègre son organisation en tant que membre associé.

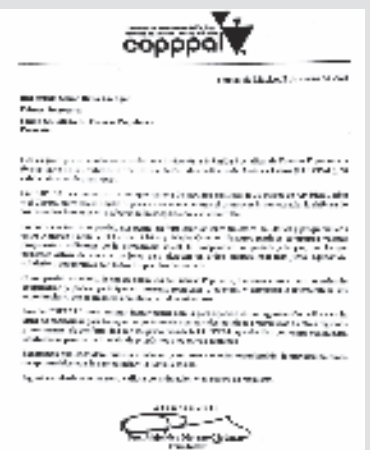
Dans une lettre signée par son président, le sénateur Alejandro Moreno Cárdenas, la COPPPAL met en avant son engagement en faveur de la promotion de la démocratie, de la défense des droits humains, de la souveraineté, ainsi que du développement et de la coopération entre les peuples. Forte de 74 partis politiques issus de 30 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, l'organisation entend étendre son influence en intégrant des partenaires partageant ses valeurs progressistes.

La lettre a souligné que la participation de l'USFP permettrait de renforcer les liens fraternels, solidaires et programmatiques entre les partis de diverses régions du monde, notamment d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Afrique et du Moyen-Orient. La COPPPAL met en avant les valeurs communes de démocratie sociale, de prospérité partagée et de paix, qui permettraient une collaboration active en faveur d'un ordre international plus juste et équitable.

Selon la lettre, l'USFP, en tant que membre associé, aurait accès aux réseaux de coopération de la COPPPAL, et pourrait participer à ses réunions et événements, et échanger des expériences et connaissances avec d'autres partis membres.

Cette invitation témoigne de la volonté de la COPPPAL de rassembler des forces politiques progressistes à travers le monde afin de favoriser la réalisation d'objectifs communs et le renforcement des principes démocratiques.

Le sénateur Alejandro Moreno Cárdenas espère une réponse favorable à cette invitation, affirmant que l'adhésion de l'USFP constituerait une avancée significative pour la coopération entre les partis démocratiques et progressistes au niveau international.



Pour Driss Lachgar, cette reconnaissance illustre l'influence grandissante de l'USFP dans la diplomatie partisane

Sûreté nucléaire et radiologique

Le Maroc réitère à Vienne son engagement ferme en faveur de la coopération Sud-Sud



Le Maroc réitère son engagement ferme en faveur d'une coopération Sud-Sud active visant à créer de nouvelles opportunités et à renforcer mutuellement les capacités des Etats

dans le domaine de la sûreté nucléaire et radiologique, a indiqué, lundi, l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès des organisations internationales basées à Vienne, Azzeddine Farhane.

Intervenant à l'occasion du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Farhane a réitéré la ferme volonté du Royaume à continuer à partager son expérience avec les pays africains à leur demande, tout en restant pleinement engagé auprès de ses partenaires régionaux et internationaux afin de contribuer au renforcement du régime international de sûreté nucléaire et à la réalisation des objectifs de l'AIEA.

Dans ce sens, il a observé que le rapport du directeur général de l'AIEA sur l'examen de la sûreté nucléaire en 2025 fait référence à certains aspects de la contribution du Maroc au renforcement des capacités régionales.

M. Farhane a ainsi rappelé qu'en 2024, le Maroc a formé des experts de 21 Etats membres africains dans les domaines liés à la sûreté nucléaire et radiologique, en plus d'organiser plusieurs formations et ateliers axés en particulier sur l'amélioration de la sûreté nucléaire en Afrique.

Par ailleurs, le diplomate a fait savoir que le Maroc adhère pleinement au principe selon lequel la sûreté nucléaire relève entièrement des Etats, conformément à leurs obligations nationales et aux engagements internationaux dûment souscrits, notant dans ce sens que le Maroc n'a eu cesse de

renforcer son arsenal juridique dans le domaine de la sûreté nucléaire et radiologique.

Et de rappeler que le Royaume a déployé des efforts constants pour mettre à niveau son cadre réglementaire en matière de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, conformément aux normes de sûreté de l'AIEA.

Dans le cadre de ce processus, le Maroc a accueilli volontairement deux missions d'examen de l'AIEA, qui ont notamment souligné les mesures efficaces prises par le Maroc pour établir un nouveau cadre juridique et réglementaire cohérent pour la sûreté nucléaire et radiologique, a poursuivi M. Farhane.

Elles ont également mis en évidence la base solide des dispositions de préparation et d'intervention mises en œuvre au Royaume pour les urgences nucléaires et radiologiques, avec des pratiques spécifiques louables qui vont au-delà des attentes fixées dans les normes de sûreté de l'AIEA, a-t-il dit.

A cet égard, le Maroc est prêt à partager son expérience avec les Etats membres de l'AIEA en ce qui concerne le processus de conduite de ces missions, les modalités d'organisation, le contenu ainsi que les enseignements tirés du processus d'examen, a affirmé M. Farhane.

Université Al-Qods

La Chaire des études marocaines, vecteur essentiel de promotion des échanges culturels entre le Royaume et la Palestine

La Chaire des études marocaines, lancée dimanche à l'Université Al-Qods, dans la Ville Sainte, constitue un vecteur essentiel pour promouvoir les échanges culturels entre le Maroc et la Palestine, ont affirmé des académiciens et chercheurs marocains et palestiniens.

Lors d'une rencontre organisée à l'occasion du lancement de cette chaire académique à l'initiative de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, les participants ont souligné que cette nouvelle structure académique, dont la mise en place reflète la profondeur des liens fraternels et historiques unissant les deux peuples, contribuera au raffermissement de la coopération scientifique et culturelle et à la promotion du dialogue intellectuel entre les communautés académiques des deux pays.

Dans ce contexte, la professeure de littérature arabe à l'Université Al-Qods, Banan Salah El Din, a salué une "initiative historique, qui va au-delà d'une simple inauguration, balisant la voie à un parcours scientifique prometteur qui, sans aucun doute, enrichira notre pensée collective et approfondira la prise de conscience de notre histoire commune et de notre patrimoine séculaire".

Elle a ajouté que la création de ce noyau scientifique est de nature "à ouvrir un nouveau chapitre dans notre coopération académique pour consolider notre héritage civilisationnel, avec l'espoir de bâtir un avenir commun marqué par la quête de la connaissance et du savoir".

De son côté, le professeur de philosophie contemporaine à l'Université Mohammed V de Rabat, Mohamed Chiguer, a relevé que le lancement de la Chaire d'études marocaines à l'Université Al-Qods représente une opportunité pour les étudiants palestiniens de découvrir la diversité de

la culture marocaine et de tisser des liens d'échange culturel entre les milieux académiques des deux nations.

Il a, par ailleurs, ajouté que l'inauguration de cette chaire offre une opportunité idéale pour renforcer les partenariats académiques et scientifiques entre les universités marocaines et leurs homologues palestiniennes, contribuant à consolider les liens entre les deux peuples frères.

Pour sa part, le poète et secrétaire général de l'Union des écrivains et hommes de lettres palestiniens, Mourad Soudani, s'est félicité de l'initiative de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif de lancer la Chaire des études marocaines à l'Université Al-Qods, notant qu'il s'agit d'une "étape majeure" vers le renforcement de l'échange académique commun à même de mettre en avant les spécificités culturelles et artistiques marocaines en Palestine.

"Cette passerelle académique permettra également de consolider les liens unissant les chercheurs et les intellectuels marocains et palestiniens", a-t-il ajouté.

De son côté, le président du Centre marocain de la diplomatie parallèle et du dialogue des civilisations, Abdelfattah El Belamachi, a affirmé que la création de cette spécialité marocaine constitue une véritable passerelle pour améliorer les méthodologies d'enseignement et la recherche scientifique au service de la cause juste du peuple palestinien.

Cette initiative, a-t-il souligné, permettra de promouvoir la présence marocaine à Al-Qods Acharif et de renforcer les rôles pivots joués par l'Agence Bayt Mal Al-Qods aussi bien sur le plan social qu'humanitaire, dans l'objectif de soutenir



la résistance des Maqdessis.

Les conclusions scientifiques de cette Chaire et les connaissances qu'elle permettra de générer sont à même de créer une compréhension renouvelée de la cause palestinienne au niveau régional, a-t-il relevé.

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Comité Al-Qods présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a lancé, dimanche à l'Université Al-Qods, la Chaire des études marocaines, nouvelle spécialité universitaire destinée à promouvoir les échanges académiques, ainsi que le rayonnement de la culture et de la civilisation marocaines en Palestine.

La création de cette nouvelle Chaire académique vise à permettre aux étudiants palestiniens de s'imprégner des multiples facettes du patrimoine culturel et civilisationnel du Royaume qui a de tout temps prôné les valeurs d'union, de liberté, de justice et de paix.

Les études de cette Chaire, lancée en présence notamment du directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, seront axées sur l'analyse des liens sociaux et de solidarité unissant le Maroc et la Palestine, dans le cadre d'un espace illustrant leurs relations historiques, humaines, culturelles et civilisationnelles.

Le Maroc réaffirme son engagement en faveur des droits de l'Homme et sa disposition à promouvoir leur respect



Le Royaume du Maroc a réaffirmé, lundi, son engagement en faveur des droits de l'Homme et sa disposition de contribuer à la promotion de leur respect, à l'occasion de la 58ème session du Conseil des droits de l'Homme, qui se tient jusqu'au 4 avril à Genève.

"C'est dans cet esprit qu'en tant que Core State de l'initiative sur la Convention contre les disparitions forcées, aux côtés de l'Argentine, de la France et de Samoa, le Maroc a présenté deux engagements nationaux majeurs", a déclaré l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de

l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniber.

Ces engagements concernent l'organisation, au Maroc, d'un colloque régional pour encourager la ratification de la Convention et la mise en œuvre de ses dispositions ; et l'inscription de la disparition forcée dans la législation pénale comme un crime indépendant et un crime contre l'humanité, a ajouté l'ambassadeur qui prononçait la déclaration du Maroc au titre du point 02 de l'ordre du jour de la session qui concerne l'interaction avec le haut commissaire aux droits de l'Homme.

De surcroît, et en partenariat avec le Paraguay et le Portugal, le Maroc s'est activé à donner corps à l'initiative de créer le Réseau international des mécanismes nationaux de mise en œuvre, de préparation des rapports et de suivi en matière de droits de l'Homme, en accueillant, en octobre dernier, la 10ème édition du Dialogue de Glion sur les droits de l'Homme, couronnée par l'adoption du Cadre d'orientation de Marrakech pour la création et le développement de mécanismes nationaux efficaces, et en organisant, la semaine passée, un panel de haut niveau portant sur la consolidation de ce ré-

seau, a-t-il poursuivi.

M. Zniber a encore indiqué qu'au cours de la présente session, et dans la continuité de son action de promotion de la diplomatie féminine dans les droits de l'Homme, le Maroc, avec d'autres partenaires, présentera également un projet de résolution visant à institutionnaliser la célébration à Genève de la Journée internationale des femmes dans la diplomatie.

Par ailleurs, l'ambassadeur a affirmé que le Royaume du Maroc, fidèle à son choix irréversible de construire un Etat de droit démocratique, "poursuit résolument le processus de consolidation de son arsenal juridique de promotion des droits humains".

Dans cette optique, a-t-il souligné, l'année 2024 a été marquée par le lancement du processus de révision du Code de la famille, qui constitue l'une des réformes majeures au Royaume, à travers une approche réfléchie et équilibrée, conjuguant préservation de l'identité nationale et adaptation aux transformations sociales et aux engagements internationaux en matière de droits de l'Homme.

En outre, et pour doter le Maroc d'un cadre juridique moderne, en phase avec les meilleurs standards internationaux en matière de droits de l'Homme, des projets de Code pénal et de loi relative à la procédure pénale, font actuellement l'objet d'un débat constructif entre le gouvernement, les parlementaires et les professionnels du secteur, a-t-il encore relevé.

M. Zniber n'a pas manqué de signaler l'adoption de la loi organique relative à la définition des conditions et des modalités d'exercice du droit de grève, ainsi que l'entrée en vigueur de la loi sur les peines alternatives, qui se révèlent désormais indispensables pour répondre aux impératifs contemporains des politiques pénales.

Au CDH, une quarantaine de pays réaffirment leur soutien à la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara

Une quarantaine de pays ont réaffirmé, lundi, leur soutien à la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara, lors de la 58ème session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), qui se tient jusqu'au 4 avril au Palais des Nations à Genève.

Dans une déclaration, prononcée par l'ambassadeur, représentant permanent du Yémen à Genève, M. Ali Mohamed Saeed Majawar, le groupe a mis en avant l'interaction "constructive, volontaire et profonde" du Maroc avec le système des droits de l'Homme de l'ONU.

"Le Maroc s'est engagé depuis de nombreuses années dans une interaction constructive, volontaire et profonde avec le système des droits de l'Homme des Nations unies, en particulier le bureau du haut-commissaire aux droits de l'Homme (HCDH), pour la promotion et le respect des droits de l'Homme sur l'ensemble de son territoire", a affirmé M. Saeed Majawar dans cette déclaration au titre du Point 2 de l'ordre du jour de la session qui concerne l'interaction avec le HCDH.

Dans ses résolutions sur la question du Sahara, a-t-il rappelé, le Conseil de Sécurité se félicite du rôle joué par les Commissions nationales et régionales des droits de l'Homme à Dakhla et Laâyoune et de l'interaction entre le Maroc et les mécanismes relevant des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies.

Dans sa déclaration, le groupe s'est félicité, par ailleurs, de l'ouverture, par de nombreux pays, de consulats généraux dans les villes de Dakhla et Laâyoune, qui constituent un "levier de renforcement de la coopération économique et des investissements, au profit des populations locales, du développement régional, et aussi continental".

"La question du Sahara est un différend politique traité par le Conseil de sécurité qui reconnaît la prééminence de l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc comme crédible et sérieuse pour une solution politique définitive au différend régional sur le Sahara", a-t-il encore rappelé.

A cet égard, le groupe a réaffirmé son soutien



aux efforts visant la relance du processus politique exclusivement onusien sur la base du format consacré lors des deux tables rondes de Genève, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la dernière résolution 2756 du 31 octobre 2024, visant à parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et qui repose sur le com-

promis à ce différend régional.

"La résolution de ce différend régional contribuera à concrétiser les aspirations légitimes des peuples africains et arabes en matière d'intégration et de développement, objectif que le Maroc continue de viser et pour lequel il déploie des efforts sincères et continus", a relevé l'ambassadeur yéménite.

Economie

Industrie minière
L'expérience marocaine
mise en avant à Toronto

L'expérience du Maroc en matière d'industrie minière a été mise en avant, à Toronto (Ontario), à l'ouverture du congrès annuel de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

Intervenant lors de cette rencontre (2-5 mars), le directeur du département de géologie à l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), Mostafa Benzazoua, a souligné la diversification et la richesse géologiques du Maroc, notant que le Royaume occupe une position importante dans l'industrie minière mondiale, grâce notamment à la production du phosphate.

Le Maroc, qui dispose de plus de 70% des réserves mondiales en phosphate, a également entrepris un processus de développement d'énergies renouvelables et de dessalement d'eau de mer, a ajouté M. Benzazoua.

Il a aussi fait état de la collaboration de l'UM6P avec le secteur minier et le Groupe OCP, notant que cette collaboration porte sur divers domaines de recherche dont l'eau, l'agriculture, l'environnement, les ressources naturelles, la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables ainsi que l'exploitation minière durable, rapporte la MAP.

M. Benzazoua est également revenu sur la présence croissante de l'UM6P à travers le monde, évoquant dans ce cadre les antennes à Paris, à Montréal et en Côte d'Ivoire.

La délégation marocaine prenant part à cette rencontre, considérée comme un événement majeur de l'industrie minière mondiale, comprend inclut des représentants de l'UM6P, de l'Office national des hydrocarbures et des mines et du Groupe OCP.

Le congrès de l'ACPE se tient chaque année à Toronto depuis 1932. Il constitue un cadre pour mettre en avant les avancées technologiques, les opportunités d'investissement et les perspectives de développement du secteur.

La participation du Maroc à cet événement s'inscrit, indique-t-on, dans le cadre de la dynamique de valorisation du secteur minier national au sein des forums de renommée internationale, dont le congrès de l'ACPE qui constitue un rendez-vous incontournable pour les professionnels de l'exploration et de l'industrie minière.

Au menu de l'événement figurent des tables rondes thématiques, des expositions dédiées aux projets d'exploration et d'exploitation minière, ainsi que des rencontres avec des acteurs majeurs du secteur.

Progression de l'aéronautique et recul de l'automobile en janvier 2025



L'Office des changes rapporte une aggravation de 13,3% du déficit commercial à fin janvier 2025. Selon les chiffres publiés par l'institution publique, il a atteint 24,48 milliards de dirhams (MMDH) contre 21,60 MMDH à la même période de l'an dernier.

Elaborées sur la base des déclarations douanières, les données du commerce extérieur révèlent une baisse des exportations de 2,4% (886 MDH) à 35,35 MMDH contre 36,24 MMDH à fin janvier 2024 et une hausse des importations de biens de +3,4% (1,99 MMDH) à 59,84 MMDH contre 57,85 MMDH une année auparavant.

A titre de comparaison, le déficit commercial s'était creusé de 7,3% à fin décembre 2024. Il avait atteint 306,47 MMDH contre 285,54 MMDH un an auparavant. Cette évolution couvrirait un accroissement des exportations de +5,8% (+24,76 MMDH) à 454,97 MMDH et une hausse des importations de biens de +6,4% (+45,69 MMDH) à 761,44 MMDH. A fin janvier 2025, les exportations ont été marquées par une contreperformance de la majorité des produits à l'instar de l'automobile dont les ventes ont accusé un recul de 10,9% (1,25 MMDH) avec une baisse des ventes du segment de la construction (1,54 MMDH), du segment de l'extérieur (51MDH). Cette contreperformance a cependant été atténuée par la

hausse des ventes du segment du câblage (+121MDH).

Les phosphates et dérivés ont enregistré une diminution de 10,7% (673MDH) due, principalement, à la baisse des ventes des phosphates (-249MDH), des engrais naturels et chimiques (-236MDH) et des ventes de l'acide phosphorique (-188MDH).

Le segment agriculture et agro-alimentaire a pour sa part accusé un recul de 2,3% (201MDH) suite à la baisse des ventes du segment de l'industrie alimentaire de -310MDH, atténuée par la hausse des exportations du segment agriculture, sylviculture, chasse de +118MDH. Tandis que l'électronique et électricité reculait de 9,1% (143MDH) avec une baisse

des exportations des composants électroniques (-308MDH).

Selon l'Office des changes, « cette baisse est contrebalancée par la hausse des exportations de fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité (+106MDH) ». A noter la performance de l'aéronautique qui a progressé de +14,2% à près de 2,23 MMDH, avec une hausse des exportations du segment de l'assemblage (+198MDH) et du segment de l'EWIS (+82MDH).

Le textile et cuir a bondi de +5% à 3,75 MMDH, suite, essentiellement, à la hausse des exportations des vêtements confectionnés (+184MDH).

En parallèle, les « autres extractions minières » ont progressé de +21,2% à 408 millions de dirhams.

Du côté des importations, les données montrent une progression de la majorité des produits, à l'exception de la facture énergétique qui a baissé de 11,6% (1,12 MMDH) suite, essentiellement, à la baisse des approvisionnements en gas-oils et fuel-oils de 26,1% sous l'effet prix en recul de 8,3%, conjugué à une baisse des quantités importées de 19,4%.

Pour le reste, l'Office fait état de l'augmentation des produits finis d'équipement de +10,8% (1,38 MMDH) en raison de la hausse des achats des avions et autres véhicules aériens ou spatiaux (250MDH), des centrifugeuses et appareils pour filtration des liquides ou des gaz

(240MDH) et des machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques (129MDH).

De son côté, la hausse des produits finis de consommation de +6,4% (+767MDH) est justifiée par l'augmentation des achats des tissus et fils de fibres synthétiques et artificielles (165MDH), des médicaments et autres produits pharmaceutiques (82MDH) et des sièges, meubles, matelas et articles d'éclairage (68MDH).

La progression de 17,8% (447MDH) des produits bruts est attribuée, essentiellement, à la hausse des achats des souffres bruts et non raffinés (+219MDH), de l'huile de palme ou palmiste brute ou raffinée (+86MDH) et de l'huile d'olive brute ou raffinée (+79MDH).

Quant aux produits alimentaires, ils ont bondi de 3,1% (250MDH) suite à l'augmentation des importations de maïs (+333MDH), des animaux vivants (+325MDH), et des tourteaux (+157MDH).

Enfin, le segment demi-produit a progressé de +1,7% (+222MDH) avec une hausse des importations des matières plastiques et ouvrages divers en plastique (+178MDH), des accessoires de tuyauterie et construction métallique (+165MDH) et de l'aluminium brut, déchets et poudres d'aluminium (+112MDH), atténuée par la baisse des achats de l'ammuniac (-323MDH).

Alain Bouithy

Le déficit commercial s'est aggravé de 13,3% en début d'année, selon l'Office des changes

Le Groupe OCP améliore son chiffre d'affaires de 6% à fin 2024

Le Groupe OCP a enregistré une solide performance, avec un chiffre d'affaires de plus de 96,98 milliards de dirhams à fin 2024, en hausse de 6% par rapport à 2023.

Cette progression a été soutenue par des conditions de marché favorables, marquées par une reprise de la demande dans plusieurs régions importatrices et des prix fermes des engrais phosphatés, explique OCP dans une communication financière sur ses résultats.

Au quatrième trimestre 2024, le chiffre d'affaires s'est établi à 27,94 MMDH, en recul

par rapport aux 30,24 MMDH enregistrés sur la même période en 2023.

Le Groupe poursuit ses efforts d'investissement, avec des dépenses en capital atteignant 13,80 MMDH au quatrième trimestre 2024, contre 8,99 MMDH sur la même période en 2023.

Cette hausse de 53% reflète la stratégie de croissance durable d'OCP, qui vise à renforcer ses capacités de production pour soutenir la sécurité alimentaire mondiale et à investir dans des secteurs stratégiques tels que la gestion de l'eau et les énergies renouvelables.



Pôle industriel du Groupe Tanger Med

174 MMDH de volume d'affaires généré en 2024

Le volume d'affaires généré par les zones d'activité de Tanger Med a atteint 174 milliards de dirhams (MMDH) en 2024, ce qui représente une progression significative de 12,3% par rapport à l'année précédente.

Cette croissance s'est reflétée dans différentes branches sectorielles, avec 117 MMDH pour le secteur de l'automobile, en hausse de 10,38% par rapport à 2023, 10 MMDH pour les autres secteurs industriels, notamment le textile et l'aéronautique, en baisse de 11,11% par rapport à 2023 et 46 MMDH pour le secteur de la logistique, soit une augmentation de 15% par rapport à 2023, indique le Groupe dans une communication financière sur ses résultats.

Et de noter que la plateforme industrielle de Tanger Med a attiré un investissement total de 10,06 MMDH en 2024, avec la création d'un cumul de 14.034 nouveaux emplois.

Ainsi, 95 nouveaux projets industriels représentant un investissement privé de 3,63 MMDH et créant 11.239 nouveaux emplois ont été confirmés à "Tanger Med Zones" en 2024, rapporte la MAP. Parmi les acteurs majeurs installés : L'allemand Dachser, spécialisé dans le transport et la logistique, le polonais SFC

Solutions, spécialisé dans la production d'éléments d'étanchéité pour le secteur automobile, ainsi que le groupe américain TI Automotive spécialisé dans la production des systèmes d'alimentation moteur et de transport de fluides.

Par ailleurs, les équipementiers turc Orhan, produc-

teur de pièces automobiles, et américain APTIV, spécialisé dans le câblage automobile ont consolidé leur présence à travers de nouvelles extensions industrielles.

La Zone "Tanger Tech", développée sur une superficie de 87 hectares, a accueilli en 2024 quatre nouveaux acteurs, représentant un inves-

tissement total de 6,43 MMDH et la création de 2.795 emplois. Parmi eux, le groupe chinois BTR New Material, leader mondial dans la production simultanée d'anodes et de cathodes pour batteries lithium-ion.

Les zones d'activités de Tanger Med englobent celles portées par "Tanger Med Zones", filiale du Groupe Tanger Med, et la nouvelle cité Mohammed VI Tanger Tech, portée par la société "SATT", fruit d'un partenariat entre Bank of Africa (BMCE), le Conseil de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, le Groupe Tanger Med, et la société chinoise CCCC-CRBC.

Ces zones sont développées à date sur une empreinte de 3.000 hectares, accueillant plus de 1.400 entreprises et créant près de 130.000 emplois dans plus de 10 secteurs : automobile, aéronautique, textile, santé, agroalimentaire, électronique, énergies renouvelables, emballage, services, et logistique.



Maroc/Espagne: Mission économique de la CCIS Souss Massa en Andalousie en avril prochain

La Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) Souss-Massa organisera une mission économique en Andalousie en Espagne, du 28 au 30 avril prochain.

Prévue dans la ville de Cadix, cette mission économique s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques entre le Maroc et l'Espagne, en particulier entre la

région de Souss-Massa et la région d'Andalousie, indique lundi un communiqué de la CCIS Souss-Massa.

Cette initiative fait suite à la visite d'une délégation d'hommes d'affaires espagnols de la région de Cadix au siège de la CCIS Souss-Massa en novembre dernier, ajoute la même source, notant que cette rencontre, qui a réuni des acteurs institutionnels et économiques de haut

niveau des deux régions, a permis d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement dans les secteurs logistique et maritime, tout en renforçant la coopération entre les deux régions.

La mission en Andalousie ambitionne de renforcer les échanges économiques et institutionnels entre les deux régions, avec un accent particulier sur le développement des

connexions maritimes et logistiques entre les ports d'Agadir et de Cadix.

En outre, cette mission économique vise à favoriser les opportunités d'investissement et de partenariat dans des secteurs stratégiques, en facilitant des rencontres B2B entre les entreprises marocaines et andalouses, afin de dynamiser les collaborations et de créer des synergies durables.

Fès célèbre l'anniversaire de son adhésion au Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO

La ville de Fès va célébrer, ce mercredi, le premier anniversaire de son adhésion au Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO (GNLC) sous le thème "Ensemble pour l'apprentissage tout au long de la vie".

Cette célébration, organisée par la commune de Fès en partenariat avec le bureau régional de l'UNESCO au Maroc-Rabat, la Commission nationale marocaine pour l'éducation, les sciences et la culture à Rabat, l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès et l'université Euromed de Fès, sera l'occasion d'échanger des bonnes pratiques et des expériences entre les villes apprenantes aux niveaux national et international.

Cette rencontre sera également marquée par la projection d'un film retraçant les réalisations et les perspectives d'apprentissage, d'éducation et de formation tout au long de la vie pour les différentes parties concernées par l'enseignement et l'apprentissage.

Selon un communiqué des organisateurs, le programme de cette manifestation, organisée également en partenariat avec l'Académie régionale d'éducation et de formation de Fès-Meknès, la direction provinciale du ministère de l'Éducation nationale, la direction régionale de l'Artisanat, la di-



rection régionale de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail de Fès-Meknès, la direction régionale de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme et la coordination régionale de l'Entraide nationale, comprend aussi des interventions sur "Les villes apprenantes africaines : perspectives et initiatives clés pour 2025", ainsi que des présentations sur "L'alliance des Commissions nationales et des villes apprenantes en Afrique".

La même source a indiqué que l'adhésion de Fès au Réseau mondial

des villes apprenantes de l'UNESCO est le couronnement des initiatives continues de la ville pour faire de l'éducation et de l'apprentissage une priorité absolue, en tant que pilier fondamental du développement durable et inclusif, renforçant ainsi son statut de ville pionnière en matière d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie à l'échelle mondiale.

Les organisateurs ont réaffirmé leur engagement à faire de Fès, classée patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1981, un centre de créativité et d'apprentissage pour tous, soulignant

que la ville répondra aux exigences de cette reconnaissance en collaborant étroitement pour promouvoir l'apprentissage inclusif et atteindre les objectifs des villes apprenantes selon le plan de développement durable de l'UNESCO pour 2030.

Les partenaires de la ville apprenante de Fès poursuivront, selon la même source, l'adoption des meilleures pratiques régionales et mondiales, ainsi que la promotion de la culture de l'apprentissage tout au long de la vie, afin que l'éducation ne se limite pas aux écoles en devenant une réalité profondément ancrée dans la vie des individus.

Ils espèrent que l'adhésion de la ville apportera une valeur ajoutée significative au Réseau des villes apprenantes, en contribuant par ses programmes et initiatives à renforcer la coopération avec les autres villes membres de ce réseau.

Les villes d'Agadir, Fès et Essaouira ont rejoint le Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO, en reconnaissance de leurs efforts pour faire de l'apprentissage tout au long de la vie une réalité concrète pour tous au niveau local. Ces trois villes ont rejoint d'autres villes marocaines membres de ce réseau, à savoir Marrakech, Ifrane, Chefchaouen et Benguerir.

L'UH2C lance une initiative innovante pour renforcer les compétences des étudiants détenus

L'Université Hassan II de Casablanca (UH2C) a lancé en partenariat avec la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) un projet de formation pour renforcer les compétences des étudiants détenus. Cette initiative innovante de formation à la citoyenneté, placée sous le signe "10 clés pour améliorer les compétences des étudiants", vise à fournir une formation complète aux étudiants de l'UH2C qui sont détenus à la prison locale d'Ain Sebba 2 Oukacha, afin de les aider à développer leurs compétences personnelles et professionnelles, indique l'université dans un communiqué. Ce projet est mis en œuvre par la bibliothèque universitaire Mohamed Sekkat en coordination avec l'administration de la prison locale d'Ain Sebba 2 Oukacha, précise la même source, notant que le projet comprend 10 sessions de formation interactives et participatives, dispensées par des experts dans divers domaines.

Ces sessions couvrent un large éventail de sujets, notamment la communication efficace, la conscience de soi, la gestion du temps, le leadership, les réseaux sociaux, la prise de décision, la créativité, la gestion des conflits et la rédaction d'un CV.

"Ce projet vise à promouvoir la réinsertion sociale et professionnelle des étudiants de la prison locale d'Ain Sebba 2, en leur fournissant des compétences de base qui les aideront dans leur vie future", a affirmé le directeur de la bibliothèque universitaire Mohamed Sekkat, Khalid El Hayani, cité dans le communiqué. "Dès notre première rencontre avec les étudiants détenus, nous avons ressenti l'impact de ce programme de formation sur eux, et combien ils ont besoin de telles initiatives qui leur donnent confiance et renforcent leurs capacités", a relevé M. El Hayani.

Cette première expérience démontre clairement l'impact positif de ces cours sur le parcours académique et professionnel des bénéficiaires, a-t-il poursuivi, appelant à encourager les différents acteurs dans le domaine de l'éducation et de la réinsertion à s'inspirer de cette initiative et à œuvrer pour sa généralisation à d'autres établissements pénitentiaires au Maroc.

Dans ce contexte, le directeur de la prison locale d'Ain Sebba 2, Mouhcine Arfoun, a souligné l'importance de ce type d'initiative pour soutenir la réintégration effective des étudiants détenus, notant que la prison ne ménage aucun effort pour leur fournir les

conditions appropriées pour poursuivre leurs études universitaires et bénéficier de programmes de formation et de réhabilitation.

De son côté, la vice-présidente de l'UH2C, Fatima Zahra Alami, a souligné que le Projet de développement universitaire 2022-2026 accorde une grande importance à l'intégration des étudiants en situation difficile dans l'environnement universitaire. Mme Alami a salué, dans ce sens, le projet d'accompagnement des étudiants poursuivant des études supérieures dans les établissements pénitentiaires, qui leur permet de bénéficier d'une formation académique et professionnelle intégrée, ce qui contribue à améliorer leurs chances de réinsertion après leur libération. L'UH2C s'efforce d'élargir la portée de ces programmes pour y inclure d'autres initiatives qui contribuent à offrir un environnement d'apprentissage stimulant aux étudiants dans les établissements pénitentiaires, afin de soutenir leur droit à l'éducation et de leur assurer un avenir meilleur, a-t-elle ajouté. Il convient de noter que la première session de formation, qui s'est tenue le 24 février sur la communication efficace et la prise de parole en public, a vu la participation de 25 étudiants.

Soupçonnées d'actes criminels

Quatre personnes poursuivies en état d'arrestation et une fille déferée devant un juge des mineurs

Quatre personnes sont poursuivies en état d'arrestation et une fille a été déferée devant un juge des mineurs, pour leur implication présumée dans des actes criminels punis par la loi, a annoncé le Procureur du Roi près le tribunal correctionnel de première instance de Casablanca.

Suite aux fausses informations publiées sur certains réseaux sociaux concernant les motivations de l'enquête et de la poursuite visant cinq personnes pour leur implication présumée dans des actes criminels punis par la loi, le parquet a décidé, le 1er mars, de poursuivre quatre individus en état d'arrestation et de déferer une jeune fille devant le juge des mineurs, qui a décidé de la placer dans un centre de protection de l'enfance, indique le tribunal correctionnel de première instance de Casablanca, dans un communiqué.

Les cinq mis en cause sont poursuivis pour complicité d'outrage à une instance constitutionnelle et à un corps organisé, de diffusion et de publication d'allégations et de faits mensongers dans le but de porter atteinte à la vie privée des personnes

et de les diffamer, ainsi que de délit de menaces. Le cinquième prévenu est poursuivi également pour outrage à un avocat lors de l'exercice de ses fonctions, ajoute le communiqué. Ces poursuites judiciaires ont été déclenchées après que l'enquête préliminaire, confiée par ce parquet à la Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ) à la suite d'une plainte déposée par une femme victime de diffamation et de menaces via un numéro de téléphone, ait révélé que les suspects avaient commis des actes relevant de la complicité de crimes de diffamation, d'injure, d'outrage et de menace, d'autant plus que certains des prévenus ont perçu des sommes d'argent issues de ces actes criminels.

L'enquête préliminaire, appuyée par les expertises et réquisitions réalisées, a révélé aussi que la mineure poursuivie dans cette affaire qui avait acheté et fourni les cartes SIM avait servi à commettre les actes de diffamation, d'extorsion et de menaces de la part du suspect principal, avec lequel elle a des liens de parenté, et qui se trouve actuellement en état de fuite à l'étranger.

Libé Ramadan

Incendies, grèves, IA Les petites mains d'Hollywood en pleine crise existentielle



Cette année, Dutch Merrick n'aura pas vraiment le cœur à la fête lorsqu'il regardera les Oscars dimanche: comme de nombreuses petites mains d'Hollywood, cet accessoiriste vient de perdre sa maison dans les incendies meurtriers qui ont ravagé Los Angeles en janvier.

Pour ce quinquagénaire, la catastrophe frappe au pire moment. Entre

les grèves historiques qui ont paralysé la capitale du cinéma pendant six mois en 2023, les bouleversements liés au streaming et l'exode des productions audiovisuelles hors de Californie, il n'a participé à aucun tournage d'envergure depuis deux ans.

"Le travail a disparu", souffle M. Merrick habituellement embauché comme armurier sur les plateaux. "Personne de notre génération n'aurait pu imaginer que le flux de productions se réduirait à peau de chagrin."

Faute d'avoir cumulé assez d'heures, il a perdu son assurance maladie. Pour s'en sortir, il fréquente désormais la banque alimentaire de l'IATSE, le syndicat des métiers techniques d'Hollywood - monteurs, décorateurs, cadres, costumiers, maquilleuses, etc.

Les volontaires y voient défiler chaque semaine une quarantaine de familles, venues s'approvisionner en fruits, légumes et autres produits ménagers, dans leur local près des studios Warner Bros.

Lancée pendant la grève des scénaristes et des acteurs en 2023, cette initiative va durer, selon le syndicaliste Dejon Ellis. Car Hollywood subit actuellement une "contraction", qui "a entraîné une baisse (du volume) de travail d'environ 30 à 35%" par rapport à 2021.

"Les incendies ont aggravé les problèmes que les gens rencontraient en raison de la pénurie d'emplois", soupire-t-il.

Le moteur économique de Los Angeles s'est complètement enrayé en 2024. L'organisation FilmLA a recensé seulement 23.480 jours de tournage dans la ville et sa région, un plus bas

historique en trente ans de statistiques - si l'on exclut le gel complet de la production provoqué par la pandémie en 2020.

La faute à l'éclatement de "la bulle du streaming", selon M. Ellis.

Finie, l'époque où chaque studio tentait d'imiter Netflix et lançait des séries tous azimuts. Sous la pression des actionnaires, chacun veut rentabiliser sa plateforme maison.

Résultat, ils produisent moins et délocalisent: après la concurrence d'autres Etats américains comme le Nouveau-Mexique et la Géorgie, Los Angeles subit celle de pays comme la Thaïlande, la Hongrie ou l'Afrique du Sud, qui proposent des avantages fiscaux alléchants pour y tourner.

"Les fondements même d'Hollywood sont ébranlés", s'alarme M. Merrick. "Les incitations fiscales ont provoqué un nivellement par le bas."

L'armurier a le sentiment d'appartenir à un secteur en déclin, après les mutations des dernières années. "SEAL Team", la dernière série militaire à laquelle il participait avant les grèves, est passée de 22 à 10 épisodes par saison, dont certains filmés au Mexique.

"Ce n'est pas suffisant pour gagner sa vie", regrette-t-il.

Pour soutenir Hollywood, la Californie compte bientôt doubler le montant des crédits d'impôt destinés au cinéma et à la production audiovisuelle.

Mais Veronica Kahn doute que cela suffise face aux bouleversements de l'époque.

"Les gens passent plus de temps à regarder des tonnes de vidéos de 30 secondes sur TikTok, ils ont moins de

temps pour les films et les séries", regrette cette ingénieure du son de 42 ans. "Et pendant le Super Bowl cette année, les publicités n'utilisaient pas tellement d'acteurs, mais beaucoup d'intelligence artificielle ou d'animation. Donc nos boulots sont déjà en train de disparaître."

La série qui la faisait vivre a été interrompue en mai 2023 par les grèves des scénaristes et des acteurs, réclamant de meilleurs salaires et des garde-fous contre l'usage de l'IA. Ils ont obtenu gain de cause, mais à son détriment.

Lorsque le tournage a repris début 2024, "on m'a dit qu'avec tout l'argent supplémentaire dû aux scénaristes et aux acteurs, la production ne pouvait pas se permettre d'embaucher une personne supplémentaire pour le son", raconte-t-elle.

Depuis, "à chaque fois que je rencontre un producteur, on me dit que c'est pour un tournage en dehors de Los Angeles", souffle cette Californienne.

Après avoir renoncé aux sorties au restaurant et annulé tous ses abonnements de streaming, elle a été soulagée de trouver la banque alimentaire de l'IATSE.

"Ça m'aide vraiment", confie-t-elle, en remplissant son cabas de citrons, d'avocats et d'oeufs.

Depuis les incendies, les studios ont eux débloqué des centaines de millions de dollars d'aide. Mais dans son local syndical, M. Ellis préférerait qu'ils s'engagent autrement.

"Si vous voulez vraiment aider les victimes des incendies, faites plus de films et de séries ici à Los Angeles", lance-t-il.

Le moteur économique de Los Angeles s'est complètement enrayé en 2024. L'organisation FilmLA a recensé seulement 23.480 jours de tournage dans la ville et sa région, un plus bas historique en trente ans de statistiques, si l'on exclut le gel complet de la production provoqué par la pandémie en 2020

Bouthaina Azami : *Je ne sais jamais vraiment où l'écriture va m'entraîner lorsque j'écris les premiers mots*

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.

Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, à nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.

Libé : Comment avez-vous pu et su adopter l'écriture, cette monture indomptable et si capricieuse, et l'adapter à vos exigences ?

Bouthaina Azami : Je n'ai jamais vu l'écriture comme une monture indomptable à apprivoiser, mais comme une complice. Plus que cela, une sorte de double salvateur qui parle pour moi, se fait écho des mouvements intérieurs les plus imperceptibles, voix des silences les plus inextricables, les plus étouffés, les plus étouffants. Et l'on se remet à respirer quand on croyait suffoquer en plongeant au plus profond de soi pour laisser voie à ces bruissements de mémoires, d'émotions, que seule l'écriture a le pouvoir de révéler. Non pas même de raconter, de dire. Mais de donner à ressentir. Dans leurs tremblées, leurs palpitations, leur souffle montant ou manquant, leur musicalité, le frissonnement de leur cheminement dans la chair, dans le sang. C'est une sorte de corps-à-corps où l'écriture devient une sorte de travail d'excavation et de défillement de l'enfoui, l'intangible, dont elle se met à l'écoute dans un processus de lecture de l'intangible avant la libération du verbe. Et c'est là que la magie opère : dans l'accord parfait de l'intangible et des mots agencés pour l'incarner et le rendre perceptible.

Quel a été votre premier texte, nouvelle, roman ou poème, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Mon premier roman publié est «La Mémoire des temps», paru aux éditions L'Harmattan en 1998. Etrangement, dès les premières phrases, j'ai senti que j'étais plus loin, cette fois, que les éternelles feuilles volantes que je laissais derrière moi depuis l'enfance. J'ai d'ailleurs écrit ce roman sans penser un instant à une éventuelle publication. Une fois achevé, il a traîné sur mon bureau pendant plusieurs années, et ce sont des amis qui m'ont encouragé à le soumettre à une maison d'édition. Dans ce roman, je me suis immergée dans le personnage d'une petite fille vendue, par ses parents, à une famille bourgeoise. Chaque nuit, pendant plus d'une année, je me suis mise dans la peau de cette enfant. Le livre s'ouvre sur un cri : celui de la petite fille arrachée aux bras de sa mère. Puis le silence s'abat comme un couperet. A partir de là, l'écriture va travailler à sonder ce silence, saisissant, qui s'est emparé de l'enfant à un moment, violent, de rupture annihilante

où elle devient spectatrice d'un monde qui la tient à l'écart, qui ne l'accueille pas.

La langue française a su se soumettre à votre volonté, à vos volontés, à vos exigences. Quels sont alors les écrivains ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ? En est-il de même pour vous ?

Dès mon plus jeune âge, je me suis passionnée pour la littérature. Comme je fréquentais l'école française, j'ai baigné dans les grandes œuvres littéraires et poétiques françaises. Le théâtre, le grand roman classique du XIX^e siècle, les grands poètes, parmi lesquels Baudelaire, aujourd'hui encore, tient une place particulière. Se servir de la langue pour extraire, par l'acte poétique, de la beauté (les fleurs) du «mal», tel est certainement tout le pouvoir et le sens de l'écriture. Puis il y a eu un tournant, au début de l'adolescence, lorsque j'ai découvert, à travers les espaces francophones, toute une littérature à laquelle nous n'étions pas sensibilisés à l'école. Cela a véritablement été un événement. J'ai découvert une autre langue française, déterritorialisée, parfois malmenée pour, par exemple, chez Mohamed Khaïr-Édine, mettre en scène la déroute identitaire dans la déroute de la langue (comme dans Agadir, où «je» devient tour à tour «tu» et «il», comme si «je» n'était plus qu'une expérience radicale de l'altérité). De même, Césaire, en se servant de la métaphore du volcan, hurle à la face du monde ce que le monde ne nomme pas, ce que les livres d'Histoire taisent et les consciences ignorent, les «malheurs de ceux qui n'ont point de bouche» et dont un décret n'aura pas suffi à abolir les souffrances qui, des siècles plus tard, persistent dans une contemporanéité dont «le ventre est encore fécond d'où est sorti la bête immonde». Il se sert ainsi de la métaphore du volcan pour jouer une transfiguration, secouer l'univers et le reconfigurer pour redonner à l'homme une identité, une dignité par delà le déni, dans le creux même de la blessure, dans le grondement de tonnerre de ce mot «Nègre» qu'il va investir d'une «valeur de force, une valeur force».

Les exemples sont nombreux. Tout cela pour dire que les écrivains dont j'aime à me nourrir simulent l'espace d'une violence, inscrite dans le texte, pour une autre vérité qui dérange, malmené le monde tel qu'il

nous est donné à voir, l'espace d'une transfiguration, aussi, où le démantèlement de la langue, l'éclatement de l'espace et la dérouté du temps participent d'une «œuvre de libération», comme dirait Edouard Glissant.

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

Etrangement, elles débordent l'une sur l'autre. J'ai écrit, comme plusieurs autres de mes romans, La Mémoire des temps pendant la nuit. Mais, durant la journée, les personnages continuaient de me suivre, de vivre en moi. En quelque sorte, le livre continuait de s'écrire. Par ailleurs, oui, il y a certes une intensité propre à la vie écrite du fait, peut-être, que nous y vivons plusieurs vies en un laps de temps relativement court et que, de plus, comme le dit Deleuze, la littérature est «une sorte de double du monde capable d'en recueillir la violence et l'excès».

«Ecrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable», dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969

Quand je commence un livre, je pars d'une émotion que je file avant de la laisser m'emporter dans une histoire que je n'ai pas préméditée. Je ne sais jamais vraiment où l'écriture va m'entraîner lorsque j'écris les premiers mots. Il y a, bien sûr, le plaisir d'écrire qui se fait ressentir dès la première phrase, lorsque celle-ci parvient à rendre, de façon presque miraculeuse, les mouvements, le souffle, les frémissements, les sursauts de cette émotion première, inaugurale. Et il y a le plaisir tout aussi magique de l'aventure romanesque, lorsqu'on découvre le livre pendant qu'il s'écrit comme en dehors de soi, qu'il nous emmène là où l'on ne pensait pas consciemment aller.

Le critique et écrivain Milan

Biographie

Bouthaina Azami est née à Tanger en 1964 et a vécu à Rabat, avant de se rendre en Suisse où elle a étudié la psychologie et les lettres modernes. Elle est l'auteur de plusieurs romans publiés aux Éditions L'Harmattan : La Mémoire des temps (1998), Etreintes (2000), Le Cénacle des solitudes (2002) et Fiction d'un deuil (2004). Des romans qui ont fait l'objet de nombreux essais et ont reçu plusieurs prix. Son dernier livre, Au café des faits divers (Éditions La Croisée des chemins, 2013), a obtenu le Prix Sofitel Madame Figaro 2014. Parallèlement à son activité d'écrivaine, Bouthaina Azami aime aussi l'image à travers le dessin, la peinture et le graphisme et a son actif plusieurs expositions collectives et individuelles.



Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

Je serais tentée de répondre par l'affirmative, car il n'y a jamais eu de place, en effet, pour une morale manichéenne dans mes romans qui peuvent tous être décrits comme autant de parcours initiatiques. On y suit des personnages dont on partage les sentiments, les sensations, les douleurs, et dont on suit l'évolution à l'épreuve des jours. La littérature et la poésie sont des espaces sensibles qui exacerbent, de façon vertigineuse, l'humain en nous, dans ce qu'il a de plus noble. La sensibilité rassemble, accueille. La morale divise, éloigne, suppose un jugement.

Dans votre roman «Le Cénacle des solitudes», comment expliqueriez-vous ce silence des personnages, cette aphasie dont vous vous êtes sentie prise, vous aussi, est une sorte de cri, comme vous l'avez dit dans certains de vos entretiens ?

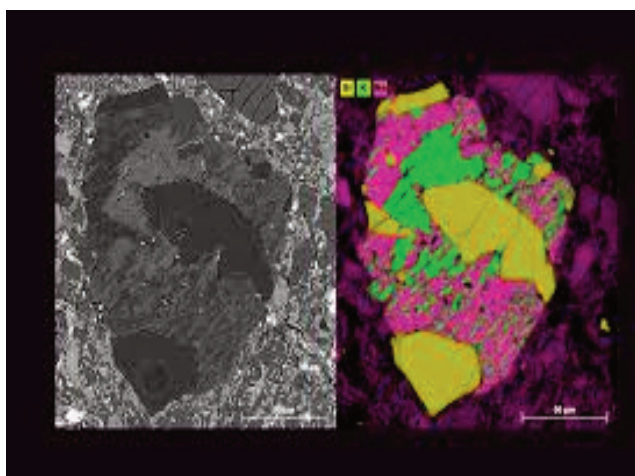
Le Cénacle des solitudes est marqué par le silence qui s'abat sur les êtres dans les moments les plus insoutenables. La violence frappe de mutisme, et c'est ce silence suffocant, tourmenté, bouillonnant, incisif, inscrit dans la chair et le souffle, saccadé ou suspendu, que le texte cherche à parler, dont il cherche à simuler la vio-

lence dans le rythme parfois oppressant de phrases interminables, rythme du temps à la fois absent et harcelant dans son refus d'accueillir, une scan-sion particulière, des répétitions et des ruptures où se fomentent une folie en gestation, celle de l'être dérobé à lui-même. L'événement se situe en deçà, en deçà du monde négateur et de ses mots. Il est là où la parole ne cherche plus à dire mais à donner à voir et à sentir l'innommable ; là où, impuissante, elle capitule et laisse place à des images, des dessins qui traversent la page blanche, corps, tourmentés, distordus, qui exhibent les stigmates d'une souffrance étouffée, palimpseste.

Mais si les mots cherchent à traduire l'indicible, ils ont aussi ce pouvoir de tromper la mort, de redonner vie dans la transcendance des obstacles d'une réalité enfermante qui empêche d'être au monde. Ainsi, dans Le Cénacle des solitudes, à un moment où elle craint de voir mourir son petit frère, la jeune narratrice se met à débiter un conte interminable comme si les mots pouvaient redonner souffle, redonner vie, redonner corps : «Et j'ai raconté pour te tenir éveillé et garder la mort éloignée, une histoire sans fin. Une histoire cousue dans des bribes que j'étais allée mendier à une enfance, qui survivait comme éclatée en moi. Des fragments de légendes, dont je rapéciais un à un les lambeaux et je tissais pour toi un rêve interminable déroulé et tiré sur trois jours et trois nuits durant lesquelles pas une fois je ne me suis interrompue, sûre que tu te ferais happer à l'instant même où je me tairais». Peut-être parce qu'il n'y a plus que les mots pour garder vivants et restituer une dignité à ceux que le monde nie. Ce pouvoir salvateur des mots est présent dans tous mes romans, dès le premier notamment où une conteuse cherche à sauver d'elle-même l'enfant-narratrice.

Propos recueillis par Mouhoub Abdelkrim

Une météorite martienne lève le voile sur la formation des continents terrestres



Une étude récente de la météorite martienne surnommée "Black Beauty" révèle la présence de roches granitiques à la surface de la planète rouge, permettant de mieux comprendre l'histoire géologique de Mars et

d'éclairer, en conséquence, sur le processus de formation des continents terrestres.

Dans cette étude publiée dans la revue spécialisée Nature Geoscience, fruit d'une collaboration internationale

entre des laboratoires français, suisses et américains, les chercheurs mettent en évidence la découverte de fragments de granite datant de 4,4 milliards d'années contenus dans la météorite martienne NWA7533, plus connue sous le nom de «Black Beauty».

«Les granites sont les principales roches constitutives des continents terrestres. Leur présence dans une météorite provenant de Mars nous amène à reconsidérer l'histoire géologique de cette planète et nous éclaire sur le processus de formation des continents sur Terre», explique, dans un communiqué, le Centre français de la recherche scientifique (CNRS) qui a pris part à cette découverte, aux côtés notamment du Muséum national d'Histoire naturelle et des universités de Sorbonne, de Lille et de Paris-Saclay.

D'après le centre français, l'existence de granites martiens vieux de 4,4 milliards d'années permet en effet de «mieux comprendre le processus de formation des continents terrestres dont les roches les plus anciennes ont été détruites par le jeu combiné de

l'érosion et de la tectonique des plaques».

Les seuls témoins de l'histoire extrêmement ancienne de la Terre dont nous disposons, précise-t-il, "sont des grains de zircon isolés, vieux de 4,3 milliards d'années".

«Ces zircons témoignent de la formation précoce de roches granitiques en présence d'eau, à l'origine des premiers continents terrestres dont ils constituent les seules reliques», relève le CNRS, faisant remarquer que Mars n'a pas connu l'évolution géologique complexe de la Terre et n'a pas développé de tectonique des plaques, «ce qui a permis à des roches très anciennes d'être préservées».

Et de conclure : «L'étude de ces fragments granitiques martiens très anciens suggère qu'ils sont issus de la cristallisation de magmas en présence d'eau formés à la suite d'un ou plusieurs impacts, un phénomène géologique majeur lors de la formation des planètes. Il est probable que les mêmes processus ont été à l'œuvre dans la genèse des embryons des continents terrestres aujourd'hui disparus».

Recettes

Batbouts farcis au thon

Ingrédients :

Pour les mini-batbouts :

- 250 g de farine
- 1 c-à-c de levure sèche
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 1/2 c-à-c de sel
- 1 c-à-c de sucre
- 2 c-à-c de lait en poudre
- Eau tiède

- Garniture :
- 250 g de thon en conserve
- 1 c. à soupe de mayonnaise
- 1 maïs en conserve
- 2 cornichons coupés finement
- 2 oeufs durs
- 10 olives coupées finement

Préparation :

Mélanger la farine avec le sel. Diluer la levure dans de l'eau tiède en y ajoutant le sucre. Laisser mousser.

Verser l'huile d'olive ainsi que la levure dans la farine. Mélanger le

tout.

Ajouter petit à petit l'eau tiède en pétrissant. Il faut obtenir une pâte non collante mais souple. Arroser le fond du saladier d'huile d'olive, placer la pâte, couvrir d'un film plastique et d'un torchon propre.

Laisser lever dans un four.

Dégazer la pâte et façonner de petites boules, étaler au rouleau et placer sur un torchon propre recouvert de semoule très fine.

Couvrir et laisser reposer 30 minutes.

Chauffer une poêle (j'utilise une crêpière) et cuire des 2 côtés les batbouts.

Mélanger la garniture dans un petit bol.

Couper les batbouts au centre (mais pas jusqu'au bout), farcir de préparation au thon.

Servir avec une bonne limonade au citron.



Dans les coulisses des Oscars, les perdants trinquent pour se consoler

Aux Oscars, tous les regards sont tournés vers les vainqueurs, mais en coulisses, les perdants sont loin d'être catastrophés et savent profiter de la grand-messe hollywoodienne.

"C'est une catégorie formidable", confie à l'AFP Jeremy Strong, qui a échoué dès le début de soirée à remporter l'Oscar du meilleur second rôle masculin pour "The Apprentice". "Ça arrive tôt et ensuite on est libre de discuter au bar".

Petits fours au saumon et au cavari en main, le réalisateur d'"Un Parfait inconnu", James Mangold, relativise et s'estime "chanceux" d'être en lice pour le prix du meilleur réalisateur, remporté par Sean Baker pour "Anora".

Richard Curtis, créateur de "Coup de foudre à Notting Hill" et "Love Actually", arbore une mine encore plus relax, après avoir reçu un Oscar honorifique pour l'ensemble de sa carrière quelques mois plus tôt.

"Je me détends ce soir, j'ai déjà gagné mon Oscar de l'année", sourit-il, autour du bar, où le champagne et la tequila coulent à flots.

Le cinéaste a profité du spectacle assuré par les stars de "Wicked", Ariana Grande et Cynthia Erivo.

C'était "un début magnifique", estime-t-il, enthousiasmé par leur interprétation d'"Over the Rainbow", la chanson mythique du Magicien d'Oz, et "Defying Gravity", l'hymne de la sorcière de ce monde imaginaire.

"S'ils ont des chansons aussi bonnes, ils devraient commencer avec elles chaque année", poursuit M. Mangold.

Un sentiment largement partagé par le gratin d'Hollywood présent dans les coulisses, au cours d'une soirée qui a fait la part belle aux morceaux musicaux qui attirent les foules.

Ceux qui s'étaient éclipsés pour aller boire un verre pendant l'hommage musical au thème de James Bond l'ont amèrement regretté.

Les stars Margaret Qualley, Doja Cat, Raye, et Lisa de la sensation K-pop Blackpink, ont toutes fait valoir de solides arguments pour devenir les futures "Bond girls" lors d'un numéro spectaculaire.

"Margaret Qualley serait parfaite" dans le rôle, estime Brandon Wilson, l'un des acteurs à l'affiche de "Nickel Boys", nommé pour le meilleur film.

Dans la salle de bal principale, le vibrant hommage à Quincy Jones, plus tard dans la soirée, a fait se lever les premiers rangs remplis de stars.

A en juger par les bruyants éclats de rires, les convives ont aussi particulièrement apprécié la blague du maître de cérémonie Conan O'Brien sur le succès d'"Anora". Cette tragicomédie suit les mésaventures d'une travailleuse du sexe épousant le fils d'un oligarque russe, avant de lutter contre le mépris de classe de sa belle-famille.

"Je suppose que les Américains sont enthousiastes de voir quelqu'un tenir enfin tête à un puissant Russe", a-t-il plaisanté, faisant référence au récent rapprochement de Donald Trump avec Vladimir Poutine.

Le plaidoyer d'Adrien Brody, qui a appelé à "ne pas laisser la



haine s'exprimer sans contrôle", a suscité de vifs applaudissements dans la salle, lors d'un discours où la star de "The Brutalist" a largement dépassé la limite des 45 secondes. Mais au-delà de la remise des prix, la soirée a surtout rendu hommage à Los Angeles, ravagée en janvier par des incendies qui ont tué 29 personnes.

L'orchestre de Los Angeles a joué un puissant morceau en l'honneur de la ville, suscitant des murmures d'approbation. La salle a ensuite observé le silence lorsque M. O'Brien a loué l'esprit de résilience de la ville.

L'humoriste a aussi invité des

pompiers à monter sur scène pour faire des blagues à sa place.

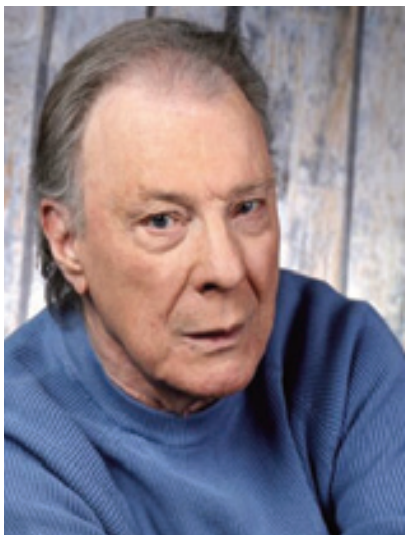
Un défi apprécié par Jodi Slicker, capitaine de pompiers à Pasadena.

"C'était comme vous vous y attendiez: éprouvant, mais incroyable", a-t-elle confié à l'AFP en descendant de scène.

Pendant une pause publicitaire, Colman Domingo, nommé pour le prix du meilleur acteur avec "Sing Sing", a lui tenu à porter un toast à la ville salué par de nombreux applaudissements.

"Les gens me demandent si je vais partir", a-t-il raconté. "Je n'y pense même pas."

Herbert Léonard n'est plus



Le chanteur Herbert Léonard, qui a connu un immense succès dans les années 80 avec des tubes comme "Pour le plaisir", est décédé à l'âge de 80 ans dimanche à Fontainebleau (région parisienne), a annoncé son épouse Cléo à l'AFP.

"Herbert est décédé à 18h à l'hôpital de Fontainebleau. Il luttait depuis quelque temps contre un cancer du poumon", a-t-elle précisé.

"Je suis un chanteur de variété, un crooner comme on dirait en Grande-Bretagne. J'aime les textes qui ne sont pas de la poésie prise de tête", revendiquait celui qui vendit plus de deux millions et demi d'exemplaires de "Pour le plaisir", le 33 tours de l'été 81 composé par l'animateur Julien Lepers.

Fils d'un éboueur et d'une femme au foyer, Hubert Loenhardt est né en février 1945 à Strasbourg. Après une formation en dessin industriel, cet Alsacien aux yeux bleus devient guitariste des Lionceaux, un des multiples groupes qui ont fleuri dans le sillage des "Chaussettes noires", premier groupe de rock'n'roll français.

Lee Hallyday, cousin et impresario de Johnny, remarque sa voix de ténor, lui trouve son nom de scène et le spécialise dans les reprises en français des succès rythm'n blues de la fin des années 60.

Le succès vient en 1968 avec "Quelque chose en moi tient mon coeur". Mais, deux ans plus tard, sa petite notoriété s'évapore après un accident de voiture qui le défigure temporairement.

Il tente un retour en 1972 mais le coeur n'y est plus et le chanteur décide de changer de métier.

Passionné d'aviation et de modélisme, il devient journaliste spécialisé et serait sans doute resté à Aviation Magazine si Vline Buggy, la parolière de "Belles, belles, belles" de Claude François, ne l'avait reconduit vers les studios au début des années 80.

Devenu chanteur de charme, populaire et sans complexe, les succès se suivent et se ressemblent: "Pour le plaisir", "Amoureux fou" (en duo avec Julie Pietri), "Mon coeur et ma maison", "Quand tu m'aimes", "Sur des musiques érotiques"...

En 1985, ce passionné de football enregistre "Puissance et gloire" le générique de la série télévisée "Châteauvallon" et "Flagrant délit", une nouvelle composition de Julien Lepers.

Son dernier disque "Mise à jour", associant réenregistrements, inédits et reprises, remonte à 2016.

Avec la chanteuse fantaisiste Cléo Bernard, rencontrée en 1967, Herbert Léonard avait une fille.

Exposition à la Galerie La Kasbah

Benhila Regraguira et Fatna Gbouri à l'honneur à Essaouira

Les cimaises de la galerie La Kasbah d'Essaouira abritent les œuvres remarquables de deux artistes influentes: Benhila Regraguira (1940-2009) et Fatna Gbouri (1924-2012), qui ont été des pionnières dans le domaine de l'art au Maroc. Cette exposition mémorielle s'inscrit dans le cadre du cycle «Les Immortels d'Essaouira», constituant un hommage posthume à ces deux peintres devenues de véritables icônes de la scène artistique soumise. Elle vise non seulement à célébrer leur héritage, mais également à mettre en avant leurs créations caractérisées par une forte dimension onirique et une grande éloquence.

Benhila Regraguira, dont l'impact artistique s'étend de 1940 à 2009, est reconnue comme l'une des figures majeures de l'art marocain. De son côté, Fatna Gbouri, qui a exercé son art de 1924 jusqu'à 2012, est une figure incontournable du paysage des arts plastiques au Maroc. Rendre hommage à ces deux artistes, c'est aussi célébrer leurs parcours créatifs, riches en passion et en innovation, ce qui a inspiré l'organisation de cette exposition au sein de la Galerie La Kasbah d'Essaouira.

Cette exposition met particulièrement en avant ces artistes emblématiques, reconnues sur les scènes artistiques nationale et internationale, comme le précise Kabir Attar, directeur et président fondateur de la galerie. Attachées à leur ville natale d'Essaouira, elles ont eu un rôle déterminant dans l'enrichissement culturel de cette région qui a été influencée par de multiples civilisations. Benhila Regraguira est saluée pour sa générosité artistique et sa collaboration avec ses pairs, tandis que Fatna Gbouri se distingue par son engagement actif dans la vie culturelle d'Essaouira, souvent entourée de ses fils, le défunt plasticien Ahmed Majidaoui et Abdelhamid Majidaoui, également plasticien.

Native d'Essaouira en 1940, Benhila Regraguira a su transformer son parcours en échangeant

ses peaux de mouton contre des pinceaux colorés, gravissant ainsi les échelons d'un milieu artistique complexe, tout en témoignant de ses défis et réussites à travers ses œuvres. Ainsi, elle a confirmé sa place dans le paysage artistique marocain et au-delà. «Ses tableaux, elle les voit d'abord dans le spectre des couleurs qui illuminent le crépuscule au-dessus de l'île et de la mer. Elle fixe ces projections poétiques dès qu'elles réapparaissent sur la toile blanche, en saisissant le bout du fil. Ce sont souvent des représentations symboliques du rêve, aux connotations très freudiennes», indique l'écrivain, journaliste et ethnomusicologue Abdelkader Mana à propos de l'œuvre de Benhila Regraguira.

Quant à Fatna Gbouri, née en 1924 à Tnine Gharbia (province de Safi), elle a commencé à peindre en 1982 à l'âge de 58 ans. Au même titre que Chaïbia Talal, cette plasticienne est une des pionnières de la peinture marocaine. Selon le critique d'art Olivier Racht: «Son trait est spontané, proche en cela de l'art brut, et semble avoir pour vocation de partager l'émerveillement de tous les sens». L'univers de cette artiste-peintre célèbre les scènes rurales de mariages, de naissances, et bien plus encore, qu'elle a pu observer et vivre dans son quotidien. L'artiste tient à surprendre par un choix de couleurs éclectiques et vives sans pour autant dénaturer la beauté des moments immortalisés. «Les couleurs chantent sur la toile, et la prédilection pour les tonalités primaires posées en aplat compose une partition graphique dont on perçoit aussi les échos», poursuit le critique d'art français.

Il faut dire que cette exposition/hommage est l'occasion pour les passionnés d'art de voyager librement, direction: l'univers pictural foisonnant de Benhila Regraguira et Fatna Gbouri. Dans ce sens, cette exposition vise à honorer leur mémoire tout en valorisant leurs œuvres artistiques durables, authentiques et poétiques.

Ayoub Akil

Galerie
La Kasbah



“Sur les pas d’Ibn Battouta: 100 chemins vers la création”

Le vernissage de l'exposition "Sur les pas d'Ibn Battouta: 100 chemins vers la création" a eu lieu, jeudi dernier au Port Center (Bab Diwana) de Tanger, mettant ainsi en avant les créations des élèves de la ville.

Organisée par la Société d'aménagement du Port de Tanger ville (SAPT), en partenariat avec la Fondation Abdelhadi Tazi et l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, cette exposition donne à voir les œuvres réalisées par les élèves de cinq lycées de la ville de Tanger.

Cet événement, tenu en commémoration de l'anniversaire d'Ibn Battouta, le 24 février 1304 (704 H), connaît la participation d'élèves des lycées Ibn Battouta, Abou Bakr Al-Razi, Ibn Al Khatib, Abdelkrim Al-Khattabi et Abdelkhalek Torres.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur général délégué de la SAPT, Driss Benabad, a indiqué que cette exposition célèbre la créativité des élèves et met en avant les voyages d'Ibn Bat-

touta, soulignant que l'événement s'inscrit dans le cadre du rôle du port de la ville dans l'animation de la vie culturelle de Tanger et la sensibilisation des jeunes générations à l'héritage historique et artistique de leur ville.

L'exposition met également en lumière le voyage d'Ibn Battouta et les valeurs qu'il incarne, notamment la tolérance, la curiosité et l'esprit de découverte, a-t-il ajouté, notant que l'événement s'inscrit dans le droit fil des missions de la SAPT, notamment en ce qui concerne le développement des activités culturelles et le renforcement de la proximité du port avec les quartiers environnants.

Pour sa part, le président de la Fondation Abdelhadi Tazi, Yosr Tazi, a noté que l'exposition est une initiative visant à découvrir l'histoire du pays à travers le personnage d'Ibn Battouta, qui a fait découvrir le Maroc au monde, soulignant, dans ce sens, le rôle de la fondation dans la préservation et la promotion de l'histoire du voyageur.

La Fondation a publié de nombreuses études sur l'histoire d'Ibn Battouta, prince des voyageurs, et sur ses voyages et ses écrits sur les traditions des pays qu'il a visités, a-t-il relevé, saluant la tenue de cette exposition qui rapproche davantage les élèves du travail réalisé par la Fondation.

Il a également évoqué les réalisations d'éminents historiens marocains, tels que l'historien feu Abdelhadi Tazi et d'autres, ayant permis de découvrir la contribution des Marocains au développement de l'humanité dans divers domaines, au métissage des cultures et à la diffusion des valeurs de coexistence.

Pour l'AREF, cette initiative constitue une opportunité unique pour enrichir la vie scolaire en favorisant la créativité, l'acquisition de nouvelles connaissances historiques, le renforcement de l'identité nationale et la valorisation du patrimoine dans toutes ses dimensions. Elle encourage également le travail en équipe et le rapprochement entre les institutions publiques et

les acteurs économiques et sociaux.

Selon les organisateurs, ce projet s'inscrit pleinement dans la vision du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, en cohérence avec sa feuille de route 2022-2026, visant à développer une école publique de qualité axée sur trois piliers fondamentaux, à savoir l'enseignant, l'élève et l'établissement scolaire.

Il est à rappeler que dans le cadre du projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger ville et du Programme de revalorisation du patrimoine historique et culturel de la médina de Tanger, la SAPT a ouvert, en février 2022, l'Espace d'exposition de la Mémoire d'Ibn Battouta, situé à Borj En-Naam à Tanger, après sa réhabilitation et son aménagement.

Cet espace d'exposition a été enrichi par la contribution de Bank Al-Maghrib et de la Fondation Abdelhadi Tazi, qui ont mis à disposition une collection d'objets numismatiques et de livres, consolidant ainsi l'hommage rendu à Ibn Battouta et à son héritage.

Mots flechés

DICTAT- LIRE	↓	TIMORÉ	↓	CAGOLE REBUT	DANS LE VENT	EN DISGRÂCE	↓	SODIUM BUTER	DÉPLACE	↓	PROCHE
USAGER	→										
MINUTA- GE	→							EN APARTÉ	RÈGLE BONNE ACTION	→	
FESTIN	↓					ÉPUISE	REBAB VIN BLANC	→			
VILLE DE CARNIVAL	→			SUPER PÂTEUS- ES	→					DÉLIRE DE RÊVE	
LE MÊME	→		ÂGE MAGNÉ- SIUM	→			AVIVER	MISE EN AVANT	RAPPORTE BEAUCOUP	→	
NATURE	→										
	→	JOIE	→						VIEILLE CITÉ		CONTRE- COUP
ARTICLE RADIUM	→		FONDE	→							
	→	LEVANT MAL DIT	→			LETTRES DE MONROE		BAGARRE			
BISMUTH POSSÉSSIF	→		DIRECT- ION NAZI	→				EN CAGE	QUARTIER DE SFAX EN PRIME	→	
TENUE DIVINITÉ	→				DIÈTE	→					
	→					CONFIE	→				

Solution mots flechés d'hier

ANCIEN	A	BIEN SICIL DE LA ROUSSE	ALICORN	EN CÉLÉBRE	D	COURE PROCP	PARADIS	E	LOBBY CARPES BOIS	C	ROUSSE
DIVERS	V	ARIÉES			I	NOUS					
	V	ARAN			I	CTERE					
GRAND LEZARD PROCP	R	EMUNERE			E						
NOU SERRANT	L	SE			G	ITE					
NOU SERRANT	S	I			E	BENE					
NOTE	N	A			N	D					
NOTE	R	E			C	A					
PIED DE POIYÉ	S	Y			L	A					
NOU PÉLAGE	E	N			E	N					
VILLE	N	O			I	R					
	D	R			A	I					
	A	G			E	E					

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benrabia
Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab
Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouahy
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Meftah
Responsable des ressources humaines
 Aïcha Kachdi
Directeur artistique
 Fouad Enzaïfe
Service technique
 Khadija Sibi (Responsable)
 Myriem Rebane
 Khadija Halati
 Mariama Farki
 El Barkoussi Elmrani
Révision
 Abdelmoumen Warrach

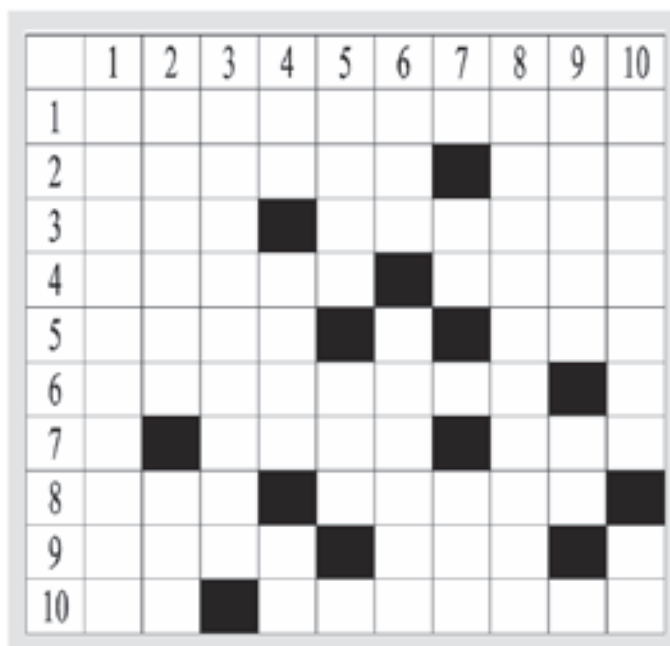
Secrétariat
 Anissa Tibassa
Photographe
 Ahmed Louzaki
Correspondants
 Ahmedou El Katab
 (Lalyoune)
 Abdelali Khallid
 (Bissouina)
Collaborateurs
 Chouab-Salhouan
 Khalil Benmouja
Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir
 Abdelkader
 B.P. 2165 -
 Casablanca, Maroc
E-mail:
 Liberation@libe.ma
Téléphone:
 0522 61 94 04
Fax de la rédaction:
 0522 62 00 72
Service annonces et publicité
 E-mail:
 annonces@libe.ma
 Youcef El Gabs

Mouma El Youssoufi
 Loulou Baghladi
 Latifa Mouab
 Riya Ait Dahman
 Sihem Zaïter
 Fadwa Choukri
44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tel: 0522 31 00 62
 0522 62 32 32
 0522 60 23 44
Fax: 0522 31 26 30
Imprimerie
 Les Editions
 Maghébines
Distribution
 SAU'PRESS
 Dossier de presse:
 100/64
Site web:
 www.libe.ma
Journal Libération
Libération Maroc

2017
 www.ojd.ma

JEU X & LOISIRS

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Elle fait le supérieur et le subordonné
- 2- Obstiné - Bourdier
- 3- Réseau parisien - Le lot du fort
- 4- Courageux - Gisement
- 5- Tout savant - Pour une unité énergétique
- 6- S'englit
- 7- Choisie - Carbié
- 8- Manche - Propos blessant
- 9- Enormément - Déesse grecque
- 10- En les - Réduit à rien

VERTICALEMENT

- 1- Apothicaire
- 2- Privé d'épines - Lentille
- 3- Bizarroise
- 4- Ile de France - Crime de malade - Possesif
- 5- Foyer - Le mal d'aimer
- 6- Boue à gorge - Conseillère secrète
- 7- Injection - Recueil d'adages
- 8- Indécision
- 9- On clique dessus - Indien
- 10- Anaconda - Entre trois et quatre

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	7	4			1	5	3		
2				7	6	4			
		4	5		9			2	
	4	2						8	
7									6
5						3	9		
3			6		5	8			
		9	2	8					7
8	6	1			7		2		

Moyen

	5	9	7						2
8				4					
7					3		5	8	
		3	4						5
	2							4	
4					9	7			
5	1	2							4
				1					9
6			3	5		8			

Difficile

5			8					3	
					7	8			
6	3		4						7
		5				6	8		
	2						7		
1		3				5			
4					8		9	2	
		7	3						
1				5					4

Expert

			2						5
			6						1
	4			5	1			9	
7					4	3			
	1	3					2	6	
		5	7						8
	3	1	4					2	
8					6				
6			7						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	6	8	2	9	1	3	7	4	
9	3	2	5	4	7	8	1	6	
4	1	7	8	6	3	9	5	2	
2	9	5	1	8	4	7	6	3	
8	7	6	3	2	9	5	4	1	
3	4	1	6	7	5	2	8	9	
7	5	3	9	1	6	4	2	8	
1	2	4	7	3	8	6	9	5	
6	8	9	4	5	2	1	3	7	

Moyen

7	5	8	6	9	2	1	4	3	
9	2	3	1	4	7	6	5	8	
1	4	6	3	8	5	2	9	7	
4	6	7	2	3	1	5	8	9	
8	9	1	5	6	4	3	7	2	
5	3	2	8	7	9	4	1	6	
3	8	9	4	5	6	7	2	1	
6	1	5	7	2	8	9	3	4	
2	7	4	9	1	3	8	6	5	

Difficile

6	4	3	8	5	2	9	7	1	
1	7	2	4	9	6	3	5	8	
9	5	8	7	3	1	2	6	4	
4	6	9	5	1	7	8	3	2	
5	8	7	2	4	3	6	1	9	
3	2	1	9	6	8	5	4	7	
7	9	6	3	2	4	1	8	5	
2	3	4	1	8	5	7	9	6	
8	1	5	6	7	9	4	2	3	

Expert

7	2	8	5	9	6	1	4	3	
4	9	1	8	7	3	2	6	5	
5	3	6	1	2	4	8	9	7	
9	4	5	6	8	2	3	7	1	
2	8	3	4	1	7	6	5	9	
6	1	7	3	5	9	4	2	8	
1	7	9	2	6	8	5	3	4	
3	5	2	9	4	1	7	8	6	
8	6	4	7	3	5	9	1	2	

Fin du Vingtième chapitre

La duchesse ne revit Palla que vers les derniers temps de la prison de Fabrice. Comme on l'a deviné peut-être, ce fut lui qui donna l'idée de l'évasion : il existait dans les bois, à deux lieues de Sacca, une tour du moyen âge, à demi ruinée, et haute de plus de cent pieds ; avant de parler une seconde fois de fuite à la duchesse, Ferrante la supplia d'envoyer Ludovic, avec des hommes sûrs, disposer une suite d'échelles auprès de cette tour. En présence de la duchesse, il y monta avec les échelles, et en descendit avec une simple corde nouée ; il renouvela trois fois l'expérience, puis il expliqua de nouveau son idée. Huit jours après, Ludovic voulut aussi descendre de cette vieille tour avec une corde nouée ; ce fut alors que la duchesse communiqua cette idée à Fabrice.

Dans les derniers jours qui précéderent cette tentative, qui pouvait amener la mort du prisonnier, et de plus d'une façon, la duchesse ne pouvait trouver un instant de repos qu'autant qu'elle avait Ferrante à ses côtés ; le courage de cet homme électrisait le sien ; mais l'on sent bien qu'elle devait cacher au comte ce voisinage singulier. Elle craignait, non pas qu'il se révoltât, mais elle eût été affligée de ses objections, qui eussent redoublé ses inquiétudes. Quoi ! prendre pour conseiller intime un fou reconnu comme tel, et condamné à mort ! Et, ajoutait la duchesse, se parlant à elle-même, un homme qui, par la suite, pouvait faire de si étranges choses ! Ferrante se trouvait dans le salon de la duchesse au moment où le comte vint lui donner connaissance de la conversation que le prince avait eue avec Rassi ; et, lorsque le comte fut sorti, elle eut beaucoup à faire pour empêcher Ferrante de marcher sur-le-champ à l'exécution d'un affreux dessein !

- Je suis fort maintenant ! s'écriait ce fou ; je n'ai plus de doute sur la légitimité de l'action !

- Mais, dans le moment de colère qui suivra inévitablement, Fabrice serait mis à mort !

- Mais ainsi on lui épargnerait le péril de cette descente : elle est possible, facile même, ajouta-t-il ; mais l'expérience manque à ce jeune homme.

On célébra le mariage de la sœur du marquis Crescenzi, et ce fut à la fête donnée dans cette occasion que la duchesse rencontra Clélia, et put lui parler sans donner de soupçons aux observateurs de bonne compagnie. La duchesse elle-même remit à Clélia le paquet de cordes dans le jardin, où ces dames étaient allées respirer un instant. Ces cordes, fabriquées avec le plus grand soin, mi-parties de chanvre et de soie, avec des nœuds, étaient fort menues et assez flexibles ; Ludovic avait éprouvé leur solidité, et, dans toutes leurs parties, elles pouvaient porter sans se rompre un poids de huit quintaux. On les avait comprimées de façon à en former plusieurs paquets de la forme d'un volume in-quarto ; Clélia s'en empara, et



promit à la duchesse que tout ce qui était humainement possible serait accompli pour faire arriver ces paquets jusqu'à la tour Farnèse.

- Mais je crains la timidité de votre caractère ; et d'ailleurs, ajouta poliment la duchesse, quel intérêt peut vous inspirer un inconnu ?

- M. del Dongo est malheureux, et je vous promets que par moi il sera sauvé !

Mais la duchesse, ne comptant que fort médiocrement sur la présence d'esprit d'une jeune personne de vingt ans, avait pris d'autres précautions dont elle se garda bien de faire part à la fille du gouverneur. Comme il était naturel de le supposer, ce gouverneur se trouvait à la fête donnée pour le mariage de la sœur du marquis Crescenzi. La duchesse se dit que, si elle lui faisait donner un fort narcotique, on pourrait croire dans le premier moment qu'il s'agissait d'une attaque d'apoplexie, et alors, au lieu de le placer dans sa voiture pour le ramener à la citadelle, on pourrait, avec un peu d'adresse, faire prévaloir l'avis de se servir d'une litière, qui se trouverait par hasard dans la maison où se donnait la fête. Là se rencontreraient aussi des hommes intelligents, vêtus en ouvriers employés pour la fête, et qui, dans le trouble général,

s'offriraient obligeamment pour transporter le malade jusqu'à son palais, si élevé. Ces hommes, dirigés par Ludovic, portaient une assez grande quantité de cordes, adroitement cachées sous leurs habits. On voit que la duchesse avait réellement l'esprit égaré depuis qu'elle songeait sérieusement à la fuite de Fabrice. Le péril de cet être chéri était trop fort pour son âme, et surtout durait trop longtemps. Par excès de précautions, elle faillit faire manquer cette fuite, ainsi qu'on va le voir. Tout s'exécuta comme elle l'avait projeté, avec cette seule différence que le narcotique produisit un effet trop puissant ; tout le monde crut, et même les gens de l'art, que le général avait une attaque d'apoplexie.

Par bonheur, Clélia, au désespoir, ne se douta en aucune façon de la tentative si criminelle de la duchesse. Le désordre fut tel au moment de l'entrée à la citadelle de la litière où le général, à demi-mort, était enfermé, que Ludovic et ses gens passèrent sans objection ; ils ne furent fouillés que pour la forme au pont de l'Esclave. Quand ils eurent transporté le général jusqu'à son lit, on les conduisit à l'office, où les domestiques les traitèrent fort bien ; mais après ce repas, qui ne finit que fort près du matin, on leur expliqua que l'usage de

la prison exigeait que, pour le reste de la nuit, ils fussent enfermés à clef dans les salles basses du palais ; le lendemain au jour ils seraient mis en liberté par le lieutenant du gouverneur.

Ces hommes avaient trouvé le moyen de remettre à Ludovic les cordes dont ils s'étaient chargés, mais Ludovic eut beaucoup de peine à obtenir un instant d'attention de Clélia. A la fin, dans un moment où elle passait d'une chambre à l'autre, il lui fit voir qu'il déposait des paquets de corde dans l'angle obscur d'un des salons du premier étage. Clélia fut profondément frappée de cette circonstance étrange : aussitôt elle conçut d'atroces soupçons.

- Qui êtes-vous ? dit-elle à Ludovic. Et, sur la réponse fort ambiguë de celui-ci, elle ajouta :

- Je devrais vous faire arrêter ; vous ou les vôtres vous avez empoisonné mon père ! Avouez à l'instant quelle est la nature du poison dont vous avez fait usage, afin que le médecin de la citadelle puisse administrer les remèdes convenables ; avouez à l'instant, ou bien, vous et vos complices, jamais vous ne sortirez de cette citadelle !

- Mademoiselle a tort de s'alarmer, répondit Ludovic, avec une grâce et une politesse parfaites ; il ne s'agit nullement de poison ; on a eu l'imprudence d'administrer au général une dose de laudanum, et il paraît que le domestique chargé de ce crime a mis dans le verre quelques gouttes de trop ; nous en aurons un remords éternel ; mais mademoiselle peut croire que, grâce au ciel, il n'existe aucune sorte de danger : M. le gouverneur doit être traité pour avoir pris, par erreur, une trop forte dose de laudanum ; mais, j'ai l'honneur de le répéter à mademoiselle, le laquais chargé du crime ne faisait point usage de poisons véritables, comme Barbone, lorsqu'il voulut empoisonner monseigneur Fabrice. On n'a point prétendu se venger du péril qu'a couru monseigneur Fabrice ; on n'a confié à ce laquais maladroit qu'une fiole où il y avait du laudanum, j'en fais serment à mademoiselle ! Mais il est bien entendu que, si j'étais interrogé officiellement, je nierais tout.

D'ailleurs, si mademoiselle parle à qui que ce soit de laudanum et de poison, fût-ce à l'excellent don Cesare, Fabrice est tué de la main de mademoiselle. Elle rend à jamais impossible tous les projets de fuite ; et mademoiselle sait mieux que moi que ce n'est pas avec du simple laudanum que l'on veut empoisonner monseigneur ; elle sait aussi que quelqu'un n'a accordé qu'un mois de délai pour ce crime, et qu'il y a déjà plus d'une semaine que l'ordre fatal a été reçu. Ainsi, si elle me fait arrêter, ou si seulement elle dit un mot à don Cesare ou à tout autre, elle retarde toutes nos entreprises de bien plus d'un mois, et j'ai raison de dire qu'elle tue de sa main monseigneur Fabrice.

(A suivre)

AI CRAFTERS SARL
 Augmentation de capital en numéraire et cessions de parts sociales
 Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 janvier 2025
 Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 janvier 2025 de la société « AI CRAFTERS » SARL, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation en numéraire du capital social de la société de 19 600 dhs pour le porter de 120 000 dhs à 139 600 dhs ;
- Cession de 21 parts sociales de la société AI CRAFTERS effectué par M. LAKHDISSI MOUHINE au profit de la société AMKD SARL AU représentée par M. ABDELAZIZ DADDANE ;
- Cession de 21 parts sociales de la société AI CRAFTERS effectué par M. LAKHDISSI MOUHINE au profit de M. YOUSSEF HAROUCHI ;
- Cession de 21 parts sociales de la société AI CRAFTERS effectué par M. LAKHDISSI MOUHINE au profit de M. HASSAN ELALLOUSSI ;
- Modification des articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et la nouvelle répartition du capital social ;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 27 février 2025 sous le n°10718

N° 1143/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
 Tél / Fax : 0537649573
 GSM : 0668792975.
 -LAFSAHI HMMIA- S.A.RL
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
 SIEGE SOCIAL: IMM N° 34 LOT RITA APPT 8 ETAGE 4 BOUZNIKA RC: 4751 IF: 20752248
 Au siège social: IMM N° 34 LOT RITA APPT 8 ETAGE 4 BOUZNIKA, les associés de la société à responsabilité limitée «LAFSAHI HMMIA» SARL. Ont décidé ce qui suit :
 Première résolution : Cession de parts sociales; L'assemblée générale décide la cession de 500 parts sociales par Mr. MHAMED LAFSAHI, Titulaire de la CIN N° W143726 et 500 parts sociales par Mr. CHERKI ZAHAR, Titulaire de la CIN N° Q126235 soit un total de 1000 parts sociales au profit de Mr. TAL-BAOUI HAMID, Titulaire de la CIN N° EA264852.
 Deuxième résolution: Démission des co-gérants de la société et nomination d'un nouveau gérant unique.
 L'assemblée générale accepte la démission Mr. MHAMED LAFSAHI; et Mr. CHERKI ZAHAR, de leurs fonctions co-gérants de la société «LAFSAHI HMMIA» SARL et la nomination de Mr. TAL-BAOUI HAMID nouveau gérant unique de la société.
 Troisième résolution :

Transformation de la forme juridique
 Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée «SARL» à une société à responsabilité limitée d'associé unique «SARL AU».
 Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de BENSLEMANE sous le n°112 RC n° 4751.

N° 1142/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION - REGION DE FES- MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOUB
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRES DE PRIX LE 04/04/2025, IL SERA PROCÉDE A LA DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOUB RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION REGION DE FES- MEKNES, (AVENUE TSARIK IBN ZIVAD AIN KADOUS -FES) A L'OUVERTURE DES PLS RELATIFS AUX APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIV :

*APPEL D'OFFRE N° 01/INV/2025. OBJET : TRAVAU D'EXTENSION DE L'UNITE SCOLAIRE OULED SAID COMMUNE SIDI DAOUO RELEVANT DE LA DP MY YACOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 252 836.40 DEUX CENT CINQUANTE DEUX MILLE HUIT CENT TRENTE SIX DIRHAMS ET QUARANTE CENTIMES. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 4000,00 QUATRE MILLE. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A2-CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 10H.
 - Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 - Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
 Les pièces fournies doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

N° 1143/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE FKIH BEN SALAH
CERCLE FKIH BEN SALAH
CAIDAT BNI OUKIL
COMMUNE TERRITORIALE BNI OUKIL

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Le président de La Commune territoriale Beni Oukil

Année budgétaire:

Le programme prévisionnel des marchés que le président de la commune territoriale Beni Oukil envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années 2026 et 2027 est présenté ci-après:

a/ prestations de travaux

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Travaux d'aménagement des routes	Cercle Beni Oukil	400 000 000da	Appel d'offres ouvert	Avril 2025	Neant
2	Travaux d'éclairage public	Cercle Beni Oukil	1 000 000 000da	Appel d'offres ouvert	Mai 2025	-
3	Travaux d'entretien de réseaux d'assainissement	Differents Douars	100 000 000da	Appel d'offres ouvert	Juin 2025	-
4	Travaux de mise à terme des investissements performants en matière d'habitat en zone urbaine	Cercle Beni Oukil	100 000 000da	Appel d'offres ouvert	Avril 2025	-
5	Travaux de construction d'un bloc scolaire	Cercle Beni Oukil	100 000 000da	Appel d'offres ouvert	Avril 2025	Neant

Présentation agrégée des principaux projets que le président de la commune territoriale Beni Oukil envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'éclairage public en zone urbaine	Differents Douars
2	Travaux d'habitat en zone urbaine	Douar oulad el ghazouan
3	Travaux d'habitat en zone urbaine	Douar oulad ouassou
4	Travaux d'entretien de réseaux d'assainissement	Differents Douars

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'habitat en zone urbaine	Douar oulad ouassou
2	Travaux d'habitat en zone urbaine	habitat ouassou
3	Travaux d'habitat en zone urbaine	Douar el beah
4	Travaux d'entretien de réseaux d'assainissement	Differents Douars

b/ prestations de fournitures

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	achat de produits de signalisation routière	zone urbaine	100 000 000 da	Appel d'offres ouvert	Mai 2025	Neant

Présentation agrégée des principaux projets que le président de la commune territoriale Beni Oukil envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Neant	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Neant	

a/ prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Etudes techniques des travaux d'habitat en zone urbaine	Differents Douars	400 000 000da	Appel d'offres ouvert	Avril 2025	Neant
2	Etudes techniques des travaux de construction des routes	Differents Douars	100 000 000da	Appel d'offres ouvert	Avril 2025	-
3	Etudes architecturales en matière des travaux de construction d'un bloc scolaire	Cercle Beni Oukil	10 000 000da	Construction architecturale	Mai 2025	-
4	Etudes architecturales des travaux d'aménagement de l'habitat ouassou	Cercle Beni Oukil	10 000 000da	Construction architecturale	Juin 2025	-
5	Etudes architecturales des travaux de construction de locaux de sport	Labéah Labéah Labéah	100 000 000da	Construction architecturale	juillet 2025	-
6	Etudes architecturales des travaux de construction de locaux commerciaux	Cercle Beni Oukil	100 000 000da	Construction architecturale	Avril 2025	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Neant	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Neant	

N° 063/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et du Sport
Académie régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Saf
Direction provinciale d'Éducation des Saïghas

Programme Prévisionnel Triennal

Maître d'ouvrage : La direction provinciale d'Éducation des Saïghas
Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la direction provinciale d'Éducation des Saïghas envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

A - Prestations de travaux Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux de construction des Murs sanitaires et des murs de clôture à sept (7) écoles primaires et deux (2) lycées collégiens	Écoles primaires et lycées collégiens relevant de la DP	1 453 266.00	AOO	Mars 2025	
2	Travaux de construction de quatre administrations aux annexes et locaux des lycées collégiens	Lycées collégiens relevant de la direction provinciale d'Éducation des Saïghas	1 135 734.00	AOO	Mai 2025	
3	Travaux de renouvellement de 22 salles de classe au préfabriqué aux écoles primaires	Écoles primaires relevant de la DP	4 435 200.00	AOO	Mars 2025	
4	Travaux d'aménagement de 28 écoles primaires et 7 lycées collégiens, des Saïghas.	Lycées collégiens relevant de la DP	14 564 000.00	AOO	Mai 2025	
5	Travaux de construction du lycée collégial Omar el Khayyam	CT El Attouala	8 910 000.00	AOO	Septembre 2025	
6	Travaux de construction de 5 salles aux écoles primaires	Écoles primaires relevant de la DP	1 008 000.00	AOO	Septembre 2025	
7	Travaux de construction de 22 salles aux lycées collégiens	Lycées collégiens relevant de la DP	4 752 000.00	AOO	Septembre 2025	
8	Travaux de construction de 21 salles du préfabriqué aux écoles primaires	Écoles primaires relevant de la DP	4 725 000.00	AOO	Octobre 2025	
9	Travaux d'aménagement et réhabilitation des salles de préfabriqué	Écoles primaires relevant de la DP	150 200.00	AOO	Octobre 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Construction de 6 écoles primaires	CT El kelaa et CT El Attouala
2	Construction de 1 lycée collégial	CT El kelaa
3	Construction de 1 lycée qualifiant	CT Larache
4	Construction de 40 salles de classe au primaire	Divers établissements
5	Construction de 20 salles de classes au collégial	Divers établissements

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Construction de 2 écoles primaires	CT El kelaa et CT El Attouala
2	Construction de 2 lycées collégiens	CT Oued bouali El Oued et CT Tamarlalet
3	Construction d'un lycée qualifiant	CT El kelaa
4	Construction de 30 salles de classe au primaire	Divers établissements
5	Construction de 20 salles de classes au collégial	Divers établissements

B - Prestations de fournitures Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	L'acquisition du matériel d'enseignement et du matériel d'enseignement au profit d'une salle de l'éducation inclusive	55 500.00	DP El Kelaa des Saïghas	AOO	Avril 2025	
2	Achat des fournitures de bureau au profit des services administratifs, du centre des examens, des écoles primaires, des lycées collégiens et qualifiants	750 000.00	DP El Kelaa des Saïghas	AOO	Mai 2025	
3	Achat des fournitures d'enseignement au profit des écoles primaires, des lycées collégiens et qualifiants	1 100 000.00	DP El Kelaa des Saïghas	AOO	Mai 2025	
4	Achat des produits d'entretien et de distribution au profit des écoles primaires	40 000.00	DP El Kelaa des Saïghas	AOO	Mai 2025	
5	Achat de papier au profit des élèves handicapés	90 000.00	DP El Kelaa des Saïghas	AOO	Juin 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat des fournitures de bureau	La Direction provinciale et ces établissements scolaires
2	Achat des fournitures d'enseignement	La Direction provinciale et ces établissements scolaires
3	L'acquisition de matériel de bureau	La Direction provinciale et ces établissements scolaires

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat des fournitures de bureau	La Direction provinciale et ces établissements scolaires
2	Achat des fournitures d'enseignement	La Direction provinciale et ces établissements scolaires
3	L'acquisition de matériel de bureau	La Direction provinciale et ces établissements scolaires

C - Prestations de services Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	Études techniques et suivi des travaux d'aménagement de 28 écoles primaires et 7 lycées collégiens.	216 000.00	Écoles primaires et lycées collégiens relevant de la DP	AOO	Début des travaux	
2	Études architecturales, techniques, géotechniques et contrôle et suivi des Travaux de construction du lycée collégial Omar el Khayyam	590 000.00	CT El Attouala	CA et AOO	Début des travaux	
3	Études architecturales, techniques, géotechniques et contrôle et suivi des Travaux de construction de 22 salles de classe au préfabriqué	525 000.00	Écoles primaires relevant de la DP	CA et AOO	Début des travaux	
4	Études architecturales, techniques, géotechniques et contrôle et suivi des Travaux de construction de 5 salles de classe aux écoles primaires	112 000.00	Écoles primaires relevant de la DP	CA et AOO	Début des travaux	
5	Études architecturales, techniques, géotechniques et contrôle et suivi des Travaux de construction de 22 salles aux lycées collégiens	538 000.00	Lycées collégiens relevant de la DP	CA et AOO	Début des travaux	
6	Études techniques et suivi des Travaux d'aménagement et réhabilitation de 4 lycées qualifiants	360 000.00	Écoles primaires et lycées collégiens relevant de la DP	CA et AOO	Début des travaux	
7	Gardiennage et surveillance des locaux des services administratifs, des lycées collégiens, qualifiants et écoles primaires	4 500 000.00	Services administratifs et établissements de la DP	AOO	3 ans	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Études architecturales et suivi des Travaux	Établissements scolaires
2	Études techniques et suivi des Travaux	Établissements scolaires
3	Études géotechniques et suivi des Travaux	Établissements scolaires
4	Contrôle technique et suivi des travaux	Établissements scolaires
5	Gardiennage et surveillance des locaux des services administratifs	Établissements scolaires

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Études architecturales et suivi des Travaux	Établissements scolaires
2	Études techniques et suivi des Travaux	Établissements scolaires
3	Études géotechniques et suivi des Travaux	Établissements scolaires
4	Contrôle technique et suivi des travaux	Établissements scolaires
5	Gardiennage et surveillance des locaux des services administratifs	Établissements scolaires
6	Études architecturales et suivi des Travaux	Établissements scolaires

N° 064/PC



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Supérieur
et du Sport
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE EL KELAA EL SAÏGHAS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 01/2025/SPORT
* SEANCE PUBLIQUE *

Le Jeudi 27/03/2025 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

Travaux de construction de quatre terrains de sport en gazon artificiel aux communes territoriales Ain Chkef et Moulay Yacoub à la préfecture de Moulay Yacoub.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse suivante : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts TTC des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions sept cent quatre vingt huit mille cinq cent soixante dirhams (2.788.560,000ds).

Le cautionnement provisionnel est fixé à la somme de : Cinquante mille (50.000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. A cet effet, il est exigé :

secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A 2 : Travaux constants en béton armé - Maçonnerie pour Bâtiment.	4
O : Revêtements	O 2 : Travaux de revêtement spéciaux	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1144/PA

CONSTITUTION SOCIETE - FONCIARA - SARL-

Aux termes d'un acte S.S.P. établi en date du 25 Février 2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée - FONCIARA-. Siège Social: 15 Avenue Al Abtal, Appt. N° 4, Agdal, Rabat-Objet Social: PROMOTION IMMOBILIERE - Durée: 99 ans. Capital social: 100.000,00 dhs - L'exercice social: commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre - la société est gérée pour une durée indéterminée par : Mr. ADEL BEN-NANI

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Rabat le 28/02/2025 sous le N°188847- Registre de Commerce N° 184861 Pour extrait et mention **N° 1145/PA**

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
Tél / Fax : 0537649573
GSM : 066792975.

-TRAY-SSCO TRAVAUX- S.A.R.L.AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNQUE AU CAPITA

DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL: RESI- DENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

RC: 572987 IF: 53625839
Au siège social: RESI- DENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associe unique -TRAY-SSCO TRAVAUX- SARL AU. A. décide ce qui suit :

Première résolution: Cession des parts sociales L'associe unique prend acte de cession de 1 000 parts sociales au profit de Mr. EL FAIZ NAJIB, titulaire du CIN N° HA21607.

Deuxième résolution: Démission du gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant

L'associe unique accepte la démission de Mr. EL MOSTAFA KAOUKAB-RAJIL, titulaire du CIN N° MC200876, de sa fonction, gérant de la société -TRAY-SSCO TRAVAUX- SARL AU et la nomination de Mr. EL FAIZ NAJIB nouveau gérant de la société.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffé du tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le n°960812 RC n° 572987. **N° 1146/PA**

- FORNETTO - S.A.R.L.AU SOCIETE

A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNQUE AU CAPITAL DE 10 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: BD ZERKTOUNI ET ANGLE AL MOULIM N°4, ETAGE 2, APPT N°10, CASABLANCA
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 04/02/2025, il a été formé une société à responsabilité à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: -FORNETTO -S.A.R.L.AU
OBJET: La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger:

- La création, l'exploitation et la gestion de restaurants, pizzerias, trattorias, cafés, snacks et tout établissement de restauration ;
- La vente sur place, à emporter ou en livraison de plats cuisinés, de pâtisseries et de boissons ;
- L'organisation et la prestation de services pour tout type d'événements privés ou professionnels (anniversaires, réceptions, séminaires, etc.);
- L'importation, l'exportation et la distribution de produits alimentaires et de boissons en relation avec l'activité;

SIEGE SOCIAL: Le siège social est fixé à Bd Zerktouni Et Angle Al Moualim N°4, Etage 2, Appt N°10, Casablanca.

CAPITAL SOCIAL: L'associé effectue l'apport en numéraire, à savoir: -Monsieur Mehdi KARNACHI 10 000,00 Dirhams

Soit au total la somme de Dix mille Dirhams 10 000,00 Dirhams

DUREE: 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE: du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE: Monsieur Mehdi KARNACHI, de nationalité marocaine, né le 14 septembre 1990 à Casablanca, demeurant Lot Jakaaranda Nr 21 Targa, Marrakech, titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° BEK36843.

BENEFICES: Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués

aux associés.
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC: Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 21/02/2025 sous le n° 959933
POUR EXTRAIT ET MENTION **N° 1147/PA**

- ALT CTRL CONSEIL - S.A.R.L.AU SOCIETE

A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNQUE AU CAPITAL DE 10 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: BD ZERKTOUNI ET ANGLE AL MOULIM N°4, ETAGE 2, APPT N°10, CASABLANCA
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 03/02/2025, il a été formé une société à responsabilité à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: - ALT CTRL CONSEIL - S.A.R.L.AU
OBJET: La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger:

- Le conseil en informatique: Analyse, audit, diagnostic, conception et amélioration des systèmes d'information et d'infrastructures informatiques;
- Le développement, installation et maintenance de logiciels et applications;
- La conception et gestion de solutions informatiques, y compris les services liés au cloud, au stockage de données, et à la cybersécurité;
- La commercialisation de matériels et de logiciels informatiques (achat, vente, distribution) et assistance technique et maintenance informatique, y compris le support technique et la formation aux utilisateurs;
- Le conseil en gestion, conseil stratégique, et autres conseils d'organisation et de développement d'entreprises;
- Le développement de sites web, plateformes en ligne et applications mobiles;
- L'achat, la vente et la distribution de toutes marchandises et produits liés ou non à l'activité informatique;
- L'importation, l'exportation et la distribution de matériels, logiciels, ainsi que de toute marchandise ou produit.

SIEGE SOCIAL: Le siège social est fixé à Bd Zerktouni Et Angle Al Moualim N°4, Etage 2, Appt N°10, Casablanca.
CAPITAL SOCIAL: L'associé effectue l'apport en numéraire, à savoir: -Monsieur Youssef Mohamed BOUABID 10 000,00 Dirhams
Soit au total la somme de Dix mille Dirhams 10 000,00 Dirhams
DUREE: 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE: du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
GERANCE: Monsieur Youssef Mohamed BOUABID, de nationalité marocaine, né le 07 janvier 1993 à Le Chesnay, France, demeurant 31 Rue le Moulin de la Galette, 78190, Trappes, France, titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° P8808189.
BENEFICES: Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC: Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 21/02/2025 sous le n° 959833
POUR EXTRAIT ET MENTION **N° 1148/PA**

nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC: Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 21/02/2025 sous le n° 959833
POUR EXTRAIT ET MENTION **N° 1148/PA**

الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION - REGION DE FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOB

AVIS MODIFICATIF DE L'AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE APPARU AU JOURNAL LIBERATION N°10435 DU 12/02/2025

- CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 1/2025. LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS SERA REPORTE DU 07/03/2025 AU 24/03/2025
 - CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 2/2025 : LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS SERA REPORTE DU 07/03/2025 AU 24/03/2025
 - CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 3/2025 : LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS SERA REPORTE DU 07/03/2025 AU 25/03/2025
 - CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 4/2025 : LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS SERA REPORTE DU 07/03/2025 AU 25/03/2025
- N° 1149/PA**



الجمهورية المغربية
وزارة التعمير والتهيئة العمرانية
والتعمير الحضري والتعمير
Ministère de l'Aménagement, de l'Urbanisme, de l'Équipement Rural et des Infrastructures
Direction Provinciale de l'Agglomération de Timi
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° D02025/04/25/ANNA
(SEANCE PUBLIQUE)
(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Vendredi 28 Mars 2025 à 16 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Timi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement hydro-agricole relatifs à la réhabilitation des périmètres de Fatto et Moyenne Hydrologique dans le cadre du programme PANDCOAR, à travers la C.T Adella Ighil, Province de Timi répartie en 02 lots séparés :

- Lot n°1: Travaux d'aménagement hydro-agricole à travers les Périmètres TIOUADOU, IMMI OGAZAL et TIZARKINE la C.T Adella Ighil.
- Lot n°2: Travaux d'aménagement hydro-agricole à travers les Périmètres TAGMOUT, et TAMBOULT la C.T Adella Ighil.

Le dossier d'appel d'offres peut être relié au bureau des Marchés de la D.P.A de Timi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchepublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisionnel est fixé à la somme de:
 - Lot n°1 : 41.000,00 (Quarante et un mille dirhams)
 - Lot n°2 : 10.000,00 (Dix mille dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations détaillé par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
 - Lot n°1 : 2.224.800,00 DH (Deux millions deux cent vingt quatre mille huit cent quatre vingt dirhams)
 - Lot n°2 : 1.550.820,00 DH (Un million cinq cent cinquante mille huit cent vingt dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 10 à 24 du décret n°2.22.431 du 15 décembre 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent:

- Déposer par voie électronique, conformément à l'article 9 de l'arrêté de ministre de l'Économie et des Finances n°1692-23 du 4 léja 1444 (23 juils 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Présenter justificatifs à l'appui sous celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation. Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont:

* Pour les concurrents installés au Maroc
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification relatives:

lot	Branches d'activité	Qualification exigée	Classe
Lot 01	4. Travaux de séchage et de pose de canaux points	4.1. Travaux de Séchage et Kherfiers	4
	9. Matériel de pompage pour l'irrigation	9.1. Travaux d'installation de matériel de pompage fonctionnant par l'énergie renouvelable	4
Lot 02	4. Travaux de séchage et de pose de canaux points	4.1. Travaux de Séchage et Kherfiers	4
	9. Matériel de pompage pour l'irrigation	9.1. Travaux d'installation de matériel de pompage fonctionnant par l'énergie renouvelable	4

Direction Provinciale de l'Agglomération de Timi
Quartier administratif: 30000 Ag. - Timi
Tél: 05 28 36 21 76 - Fax: 05 28 36 24 21 - Email: direction@timimarchés.ma
الجهة الإدارية: 30000 آ.ج - تيمي
الهاتف: 05 28 36 21 76 - الفاكس: 05 28 36 24 21 - البريد الإلكتروني: direction@timimarchés.ma

الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA
SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENMOUR

Avis de Report de L'appel d'offres ouvert N° 01/SB/2025

La Direction Provinciale du Ministère de l'ENFOPS de Sidi Benmour, Porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N° 01/SB/2025 déjà publié dans le journal Libération N° 10449 paru le 28/02/2025 ; que la date de l'ouverture des plis dudit appel d'offre sera reporter à la date du 26/03/2025 à 11h00, au lieu de « 24/03/2025 à 11h00 ».

Le reste de l'avis ne contient aucune modification **N° 1151/PA**

N° 1150/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Direction Régionale
de Fes-Meknes
Délégation Provinciale
d'El Hajeb
Le Centre Hospitalier
Provincial El Hajeb
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRE DE PRIX
N° 02/2025/CHP/ELH
(SEANCE PUBLIQUE)
Le 18/03/2025 à 10H00mn,
il sera procédé au bureau de
Directeur du CHP El Hajeb,
à l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offre ouvert
simplifié sur offres de prix
N° 02/2025/CHP/ELH du
18/03/2025 Pour : « Travaux
d'aménagement des locaux
du CHP EL-HAJEB ».
Le dossier d'appels d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse
électronique suivante :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à :
556 800,00 DH (Cinq Cent
Cinquante Six Mille Huit
Cent Dirhams).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 11
000,00DH (Onze mille
Dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34, du décret n°2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
Il est prévu une visite des
lieux le 11/03/2025 à
10h00min
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du Règlement
de Consultation.
N° 1154/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Direction Régionale
de Fes-Meknes
Délégation Provinciale
d'El Hajeb
Centre Hospitalier
Provincial d'El Hajeb
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
SUR OFFRE DE PRIX
N° 05/2025/CHP/ELH
(SEANCE PUBLIQUE)
Le 20/03/2025 à 10H00mn,
il sera procédé dans le Bureau
de Directeur du CHP
El Hajeb, à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offre
ouvert simplifié sur offres
de prix N°
05/2025/CHP/ELH du
20/03/2025 Pour : « Fourniture
et installation des équipements
médico-techniques Destinés au
Centre Hospitalier Provincial
d'El Hajeb : Equipements
De Laboratoire. »
Le dossier d'appels d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse
électronique suivante :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à :
672 000,00 DH (Six Cent
Seixante Douze Mille Dirhams)

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
12 000,00DH (Douze mille
Dirhams)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34, du décret n°2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
La Documentation techniques
exigée par le dossier
d'appel d'offres doit être
déposé dans le bureau des
marchés du CHP El Hajeb
au plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ouverture
des plus ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ouverture
des plis. Ce pli doit être
fermé et porter de façon
apparente la mention « documents
techniques ». Le
dépôt des documents techniques
peut être effectué
par voie électronique via
l'adresse-www.marchespublics.gov.ma- dans l'enveloppe
01 : Dossier
Administratif et Technique.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du Règlement
de Consultation.
N° 1155/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Guelmim
oued nouan
Province Assa Zag
Cnseil Provincial Assa Zag
Avis de la consultation
architecturale ouverte
n°03/2025/BP
Le 03/04/2025 à 12H00, il
sera procédé dans les bureaux
du Conseil Provincial de la
Province Assa Zag (salle de
réunion) à l'ouverture des
plus relatifs à la consultation
architecturale ouverte n° 03/2025/BP
Pour :
ETUDE ARCHITECTURALE
ET SUIVI DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE
CENTRE REGIONAL DE
FORMATION DES FORCE
AUXILIAIRE A LA CT
ASSA -PROVINCE ASSA
ZAG
Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des prestations à
réaliser est de : Onze
millions cent Cinquante
mille dirhams HT (11.150. 000,00
Dhs).
Le dossier de la consultation
architecturale ouverte
simplifiée doit être téléchargé
à partir du portail des
marchés publics accessible
à l'adresse:www.marchespublics.gov.ma.

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M
AVIS DE REPORT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N°04/2025/BG
Le gouverneur de la province d'El Jadida annonce au
public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis
d'appel d'offres ouvert simplifié N° N°04/2025/BG, relatif
au : FOURNITURE ET POSE DU CABLAGE FIBRE OPTIQUE
AU NIVEAU DU SIEGE DE LA PROVINCE EL JADIDA Est
reporté à la date du 17 Mars 2025 à 10h au lieu du
14 Mars 2025 à 10h.
Le reste sans changement.
N° 1153/PA

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 103
à 105 du décret 2.22.431 du
15 chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics.
Les architectes concurrents
doivent déposer leurs
dossiers par voie électronique
dans le portail des marchés
publics accessible à
l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°11 du règlement
de la consultation architecturale.
Des visites des lieux sont
programmées le
20/03/2025 à 10H00.

N° 1156/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Guelmim
oued nouan
Province Assa Zag
Cnseil Provincial Assa Zag
Avis de la consultation
architecturale ouverte
n°04/2025/BP
Le 03/04/2025 à 11H00, il
sera procédé dans les bureaux
du Conseil Provincial de la
Province Assa Zag (salle de
réunion) à l'ouverture des
plus relatifs à la consultation
architecturale ouverte n° 04/2025/BP
Pour :
ETUDE ARCHITECTURALE
ET SUIVI DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE
DAR TALIBA A LA CT LABOURATE
-PROVINCE ASSA
ZAG
Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des prestations à
réaliser est de : Deux
millions six cent quatre-vingt
mille dirhams (2 680 000,00
Dhs).
Le dossier de la consultation
architecturale ouverte
simplifiée doit être téléchargé
à partir du portail des
marchés publics accessible
à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 103
à 105 du décret 2.22.431 du
15 chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics.
Les architectes concurrents
doivent déposer leurs
dossiers par voie électronique
dans le portail des marchés
publics accessible à
l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°11 du règlement
de la consultation architecturale.

Des visites des lieux sont
programmées le
20/03/2025 à 10H00.
N° 1157/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESICOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié - au rabais
ou à majoration -
N° : 05J/INV/2025 DU
17/03/2025 à 11H

Le 17/03/2025 à 11h, il sera
procédé, dans les Bureaux
de la Direction Provinciale
de l'AREF C-5 d'El Jadida,
sis à 01 rue Victor Hugo à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié - au rabais ou à
majoration - N°:
05J/INV/2025 du
17/03/2025 pour : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT ET DE
REHABILITATION DU
LYCEE COLEGIAL AL
MASSAB A LA COMMUNE
TERRITORIALE
AZEMMOUR, PROVINCE
D'EL JADIDA.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : 622 063,33
(Six Cent Vingt Deux Mille
Soixante Trois Dirhams
Trente Trois Centimes).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
12 400,00 Dhs (Douze
Mille Quatre Cent Dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif aux
marchés publics
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 09 du règlement
de consultation.
N° 1158/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESICOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié - au rabais
ou à majoration -
N° : 06J/INV/2025 DU
17/03/2025 à 12H
Le 17/03/2025 à 12h, il sera
procédé, dans les Bureaux
de la Direction Provinciale
de l'AREF C-5 d'El Jadida,

sis à 01 rue Victor Hugo à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié - au rabais ou à
majoration - N°:
06J/INV/2025 du
17/03/2025 pour : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT ET DE
REHABILITATION DU
LYCEE COLEGIAL LALLA
MERIEM A LA COMMUNE
TERRITORIALE EL
JADIDA, PROVINCE D'EL
JADIDA.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 856 896,00
(Huit Cent Cinquante Six
Mille Huit Cent Quatre
Vingt Seize Dirhams).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
17 100,00 Dhs (Dix Sept
Mille Cent Dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif aux
marchés publics
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 09 du règlement
de consultation.
N° 1159/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUJANT
PACHLIK DE TALIOUINE
COMMUNE TALIOUINE
Service de patrimoine communier

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT RELATIF A L'AFFERMAGE DE SOUK HEBDOMADAIRE (THIN TALIOUINE)

Commune Taliouine

Le JEUDI 27 mars 2025 il sera procédé dans le bureau du président de la commune
De Taliouine Province de Taroudant l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres
de prix suivant:

N° d'appel d'offre	Objet	Estimation provisoire en DH	Le montant estimé	Heure d'ouverture des plis
RDC.Tal/2025	L'affermage de souk hebdomadaire (Thin Taliouine) Commune Taliouine au titre de l'année 2025 et 2026 (21 MOIS) du 01/04/2025 au 31/12/2026	Cinq mille quatre cent soixante dirhams (5460,00) Dhs	Treize mille (13 000,00) Dhs	11 heures de matin

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma
Ou retiré du service de patrimoine relevant de la Commune de Taliouine.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103/04 du décret 2.22.431 relatif aux marchés publics LES CONCURRENTS DOIVENT DEPOSER LEURS DOSSIERS PAR VOIE ELECTRONIQUE DANS LE PORTAIL DES MARCHES PUBLICS ACCESSIBLE A L'ADRESSE www.marchespublics.gov.ma

Peuvent aussi :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la commune de Taliouine.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 1152/PA

-LA STE AHL SIDI YAHYA- S.A.R.L
R.C N°: 22277.
Capital social:
540.000,00DH.

Siège social: Oujda 44
Rue de Fès N° 5.

Clôture de Liquidation
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 05/09/2024, Enregistré à Oujda le 05/09/2024, RE 23234; OR 23234 les associés de la société «AHL-SIDI YAHYA»-S.A.R.L au capital de 540.000,00 dh, décident ce qui suit:

-La liquidation et la clôture de la société dénommée «AHL SIDI YAHYA-S.A.R.L.

-La radiation totale de la société du registre de commerce.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 18/02/2025 sous le N° 6978.

N° 1160/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°: 08/2025/B.G/PAZ
Le 03 Avril 2025 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : Achat de fournitures de bureau pour les services du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par

le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante cent onze mille sept cent quatre-vingt-six dirhams, 00 Cts (411.786,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept Mille cinq cent dirhams, 00 Cts (7.500,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1161/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 09/2025/B.G/PAZ
Le 03 Avril 2025 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : Achat de fournitures pour matériel informatique du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts

des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent mille quatre cent quatre-vingt-quatre dirhams, 00 Cts (500.484,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Mille cinq cent dirhams, 00 Cts (9.500,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1162/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Aménagement
du Territoire National,
de l'Urbanisme,
de l'Habitat et la politique de la ville
Agence Urbaine
de Taza- Taounate
AVIS DE VENTE
DE VÉHICULE USAGE
SEANCE PUBLIQUE

Le jour du Mercredi 19 mars 2025, Il sera procédé, dans la salle de réunions au septième étage au siège de l'Agence Urbaine de Taza- Taounate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres portant sur la vente d'un véhicule usagé de marque Dacia Logan Lauréate ;

- Cautionnement provisoire : 2000,00 (en DHS)

- Le véhicule proposé à la vente peut être visité uniquement pendant les jours

ouvrables, de 10 à 14h 30mn.

- Le montant du cautionnement provisoire, devra être fourni, sous forme d'une caution bancaire ou sous forme d'un chèque bancaire certifié et libellé au nom de l'Agence urbaine de Taza- Taounate.

- Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés du service d'Equipement au siège de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate. Il peut également être téléchargé à partir du site www.autaza.ma.

Les concurrents peuvent soit :

- Envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;

- Déposer les plis contre récépissé dans le bureau des marchés ;

- Remettre les plis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.

Les pièces constitutives du dossier administratif sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 1163/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
PROVINCE
DE TAOURIRT
COMMUNE SIDI ALI
BELKACEM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE N° :
04/2025/CSAB

Le Jeudi 27/03/2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion sise au siège de la Commune Sidi Ali Belkacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 04/2025/CSAB pour Aménagement des boutiques de la Commune à bēni raiss -Commune Sidi Ali Belkacem -Province Taourirt - Région de l'Oriental
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse : WWW.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 47992.00 DHS (QUARANTE SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DOUZE DI-

RHAMS, ZERO CENTIMES) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 935.00 DHS (Neuf Cent Trente Cinq Dirhams ZERO CENTIMES)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics .

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics accessible à l'adresse : WWW.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05du règlement de consultation

N.B : Le présent appel d'offre est réservé aux très petites entreprises, petites ou moyennes entreprises y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N° 1164/PA

الجمهورية المغربية
وزارة الشباب
والتربية والثقافة والعلوم
مجلس الشباب
Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse

Avis rectificatif de L'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°03/2025

Dans le cadre de l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°03/2025
Relatif à l'ACRAT DE MOBILIER DE BUREAU DESTINES AUX MAISONS DE JEUNES RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE.
LOT N°1-REGIONS: TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA, L'ORIENTAL, RABAT-SALE-KENTRA.
LOT N°2-REGIONS: FES-MEKNES, MARRAKECH-SAFI, DARAA-TAFILALET.
LOT N°3-REGIONS: BENI MELJAL-KHENIFRA, CASABLANCA-SETTAT, SOUSS-MASSA, GUELIMIM-OUED NOUN, LAAYOUNT SAKIA EL HAMRA, DAQIHA-OUED EDOHAB. publié aux journaux nationaux et au portail des marchés publics (marchespublics.gov.ma)

Confirmation des cautionnements provisoires formulés en dirhams comme suit :

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Lot n°1 : 350 000,00 dhs (Trois Cent cinquante mille dirhams).
Lot n°2 : 350 000,00 dhs (Trois Cent cinquante mille dirhams).
Lot n°3 : 350 000,00 dhs (Trois Cent cinquante mille dirhams).

ET

Au lieu de :

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au service des marchés, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat au plus tard le 19 Mars 2025 avant 15 H. ou remise, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres, ou envoyée par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Lire :

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat au plus tard le 19 Mars 2025 avant 15 H. ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 1165/PA

الجمهورية المغربية
وزارة الشباب
والتربية والثقافة والعلوم
مجلس الشباب
Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse

Avis rectificatif de L'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N° : 11/ 2025

Dans le cadre de l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°11/2025
Relatif à l'Etude relative à l'Urbanisation du système d'information (USI) et à l'élaboration du plan de transformation digitale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse - En lot unique- publié aux journaux nationaux et au portail des marchés publics (marchespublics.gov.ma)

Confirmation du cautionnement provisoire en dirhams :

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 DH (CINQUANTE MILLE DIRHAMS)

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 1166/PA

Portrait



Sean Baker

Le cinéma indépendant sacré aux Oscars

Sean Baker, figure de proue du cinéma indépendant américain mettant en scène des personnages à la marge, a conquis Hollywood dimanche en remportant l'Oscar du meilleur réalisateur pour son thriller explosif "Anora".

Son long métrage suit Ani, une strip-teaseuse new-yorkaise, et le jeune fils d'un oligarque russe, Vanya, qui se marient sur un coup de tête à Las Vegas, suscitant la fureur des proches de ce dernier. Le film prend un tour comique lorsqu'un trio de mafieux débarque dans la maison des jeunes mariés.

En recevant sa statuette dimanche, le réalisateur s'est lancé dans une ode au cinéma: "Nous sommes tous là ce soir et regardons la cérémonie parce que nous aimons les films. Et où tombons-nous amoureux des films? Au cinéma. Regarder un film avec un public est une expérience qui se vit ensemble, qui nous permet de pleurer ensemble, crier, se battre ensemble, et même peut-être rester assis dans un long silence ensemble."

Le film a également remporté l'Oscar du meilleur film et Mikey Madison la statuette de la meilleure actrice.

Sean Baker a devancé Brady Corbet ("The Brutalist"), James Mangold ("Un parfait inconnu") et les Français Jacques Audiard ("Emilia Pérez") et Coralie Fargeat ("The Substance").

Cet Oscar est une consécration pour le cinéaste indépendant de 54 ans, qui a échos tardivement et a longtemps mangé de la vache enragée avant de se faire un nom.

Sa seule rencontre avec l'Académie des Oscars avant cette année remonte à 2018 lorsque Willem Dafoe, l'un des rares noms célèbres présents dans la filmographie du réalisateur, a été nommé pour son rôle dans "The Florida Project".

Un relatif éloignement de la plus grande des scènes hollywoodiennes que Sean Baker expliquait à l'AFP en soulignant qu'on disait au public américain de "n'aller au cinéma que pour (voir) les grands blockbusters, tout le reste pouvant se trouver sur Netflix".

Avec "Anora", qui a gagné la Palme d'or à Cannes en mai, il a finalement touché le grand public. Il s'agit, de loin, de son plus grand succès commercial.

Son long métrage a égale-

ment remporté le principal prix du syndicat des réalisateurs américains (DGA). En le recevant, le réalisateur a confié ressentir plus que jamais le "syndrome de l'imposteur".

Né le 26 février 1971, Sean Baker a été initié au cinéma par sa mère enseignante. Il a eu le déclic à l'âge de six ans en voyant Boris Karloff jouer Frankenstein.

Il finira logiquement par étudier le cinéma à la New York University et tournera un premier film, "Four Letter Words". Mais il tombe dans les excès en tous genres et devient accro à l'héroïne.

Sorti de l'addiction, Sean Baker va s'accrocher à sa passion, s'efforçant envers et contre tout de faire du cinéma.

Paradoxalement, cet admirateur de John Cassavetes, Ken Loach et Mike Leigh s'est fait connaître avec un film entièrement tourné à l'aide d'iPhone, "Tangerine", sorti en 2015.

Cet ovni cinématographique remarqué aux festivals de Sundance et de Deauville racontait le périple de deux prostituées trans-

genres au cours d'une folle journée à Los Angeles.

En 2017, "The Florida Project" suit une petite fille vivant dans un motel sordide aux abords de Disney World, avec une mère strip-teaseuse tentant de se débrouiller.

La recette Sean Baker repose aussi sur ses castings effectués en marge du star système, sur Instagram voire au supermarché.

Avec "Anora", il est encore question de travailleuse du sexe. Sean Baker craignait d'ailleurs que son film ne suscite la controverse, mais l'accueil enthousiaste à Cannes en mai lui a confirmé que le monde de la prostitution ne cessait de fasciner.

Sean Baker estime que "nous sommes tous fascinés" par le travail du sexe. Car ça se passe "juste sous notre nez, que nous le remarquions ou pas".

"On peut l'explorer à l'infini", a déclaré le réalisateur, friand de personnages imparfaits, confrontés aux mêmes problèmes que tout le monde. "Je ne peux pas me contenter de faire une histoire de prostituée au grand cœur", dit-il encore.



Et où tombons-nous amoureux des films? Au cinéma. Regarder un film avec un public est une expérience qui se vit ensemble, qui nous permet de pleurer ensemble, crier, se battre ensemble, et même peut-être rester assis dans un long silence ensemble

Sport

La FFF lance la réforme du football professionnel



Sorti d'une "crise structurelle", Philippe Diallo, président de la Fédération française de football, qui réunissait lundi les acteurs du football professionnel, a appelé à une réforme en profondeur du système et lancé trois groupes de travail pour réfléchir aux moyens de le sortir de l'ornière dans laquelle il se trouve.

Image dégradée, baisse drastique des droits TV, piratage ou encore déficit des clubs estimé entre 1,2 et 1,3 milliard d'euros: "Je crois qu'il y a urgence sur un certain nombre de thématiques", a constaté Philippe Diallo à l'issue de cette réunion qui a duré près de deux heures au siège de la Fédération, à Paris.

"Je voulais une prise de conscience lucide et surtout que cette réunion soit fondatrice, fonda-

trice d'un mouvement qui doit amener le football professionnel français à se réformer en profondeur dans l'analyse de son modèle économique et dans sa gouvernance", a-t-il poursuivi devant les journalistes.

Pour ce faire, le patron de la FFF a "souhaité que des groupes (de travail) puissent se constituer dès cette semaine: un qui va concerner la gouvernance, un qui va concerner la stratégie économique et un troisième sur le contrôle financier".

Marc Keller, le président de Strasbourg, pilotera le groupe de travail sur la gouvernance, Baptiste Malherbe (Auxerre) aura la charge de la stratégie économique et Ivan Gazidis (Saint-Etienne) et Damien Comolli (Toulouse) dirigeront les travaux sur le contrôle financier.

Chaque groupe rendra ses premières conclu-

sions dans le courant du mois d'avril, a précisé Philippe Diallo.

"Sur la base de ces travaux et des synthèses, nous verrons les voies à prendre avec la ministre (des Sports Marie Barsacq, NDLR) s'il y a nécessité d'aller sur le terrain législatif", a-t-il détaillé.

La ministre des Sports, qui avait lancé la réunion avant de la quitter avant son terme, a pour sa part enjoint au football professionnel de sortir de sa "dépendance" aux droits TV et aux transferts et de "repenser" son modèle économique, insistant sur la nécessité pour l'ensemble du football français de disposer d'un secteur professionnel "en bonne santé".

Régulièrement ciblé pour sa gestion jugée opaque, Vincent Labrune, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), s'est montré par-

ticulièrement offensif, notamment sur la question du piratage en grande partie responsable selon lui des difficultés de la plateforme britannique DAZN (diffuseur principal de la L1 avec huit matches par journée, beIN Sports programmant le neuvième) et, par ricochet, des clubs professionnels français.

"L'Etat, a-t-il dit, ne peut pas d'une part appeler à une réforme du football et d'autre part rester les bras croisés lorsque des hordes de pillards viennent dévaliser chaque week-end le supermarché en consommant gratos."

"Il y a donc urgence à changer la loi ! Je tiens à remercier le sénateur (Michel) Savin - et chacun sait que nous ne sommes pas les meilleurs amis du monde ! -, qui a mené un travail important avec sa proposition de loi", a-t-il poursuivi.

Le sénateur LR de l'Isère et son collègue UDI du Val-de-Marne Laurent Lafon, dont la mission d'information sur la financiarisation du football a rendu ses conclusions fin octobre, travaillent depuis à une proposition de loi visant à mieux encadrer l'organisation et le financement du sport professionnel.

Avec les deux sénateurs, a de son côté indiqué Marie Barsacq, "nous travaillons pour une proposition de loi qui vienne outiller l'ARCOM (l'autorité de régulation des médias, NDLR) et les clubs pour pouvoir faire du contrôle et interdire le piratage au maximum".

Cette proposition de loi, plus générale et relative à l'organisation, à la gestion et au financement du sport professionnel, pourra être enrichie par les propositions des trois groupes de travail lancés lundi par Philippe Diallo.

"Les championnats de Ligue 1 et de Ligue 2 sont de bonne qualité. Il y a de bons joueurs, il y a des buts, il y a beaucoup de monde dans les stades", a observé le patron de la FFF.

"Malheureusement, a-t-il ajouté, l'image qui en est reléguée à l'extérieur n'est pas bonne. Et nos finances ne sont pas bonnes. Et donc, c'est sur ces éléments-là que nous devons intervenir. C'est la mission que j'ai donnée et je vais prendre un peu de recul pour les laisser travailler."

Accusés d'avoir escroqué la Fifa

Platini et Blatter jugés en appel

Près de trois ans après leur acquittement en première instance, Michel Platini et l'ex-président de la Fifa Sepp Blatter ont de nouveau martelé leur innocence lundi en appel devant la justice suisse, dans l'affaire de paiement suspect qui a brisé leur carrière en 2015.

Jusqu'à jeudi soir, la Cour d'appel extraordinaire du Tribunal pénal fédéral réunie à Muttenz (nord-ouest) juge le Français de 69 ans et le Suisse de 88 ans pour "escroquerie", "gestion déloyale", "abus de confiance" et "faux dans les titres", pour lesquels ils encourent cinq ans d'emprisonnement. La Cour doit rendre sa décision le 25 mars.

"Un contrat c'est un contrat, une parole c'est une parole: la Fifa me devait cet argent", a affirmé Michel Platini lors de sa courte audition, retraçant son alliance avec le Suisse en 1998 pour le propulser à la présidence de la Fifa et devenir son conseiller.

L'ex-capitaine des Bleus, selon le récit

des deux hommes, aurait pour cela réclamé "un million" de rémunération annuelle. "J'ai voulu un peu plaisanter et j'ai dit +un million de ce que tu veux: des roubles, des pesetas, des lires+. Et M. Blatter a dit +un million de francs suisses+", a une nouvelle fois raconté le triple Ballon d'Or.

Cet épisode est au coeur de l'affaire puisque le parquet accuse les deux anciens dirigeants d'avoir "obtenu illégalement, au détriment de la Fifa, un paiement de 2 millions de francs suisses" (1,8 million d'euros) "en faveur de Michel Platini". Lors du premier procès en 2015, les juges avaient toutefois estimé que l'escroquerie n'était "pas établie avec une vraisemblance confiante à la certitude" et les avait relaxés au bénéfice du doute.

Défense et accusation s'accordent sur un point: le Français a bien conseillé Sepp Blatter entre 1998 et 2002, lors du premier mandat de ce dernier à la tête de la Fifa, et les deux hommes ont signé en 1999 un

contrat convenant d'une rémunération annuelle de 300.000 francs suisses, intégralement payée par la Fifa.

Mais en janvier 2011, "plus de huit ans après la fin de son activité de conseiller", Michel Platini "a fait valoir une créance de 2 millions de francs suisses", acquittée par l'instance du football "avec le concours" de Sepp Blatter, relève le parquet.

Pour l'accusation, il s'agit d'un paiement "sans fondement", obtenu en induisant "astucieusement en erreur" les contrôles internes de la Fifa par des affirmations mensongères des deux dirigeants, soit le critère clé de l'escroquerie.

Les deux hommes répètent de leur côté qu'il s'agit du paiement différé du salaire convenu dès l'origine. En 1999, le Suisse aurait expliqué à Platini "Je ne peux pas te payer le million, je n'ai pas d'argent", avant de promettre de régler le solde "plus tard", quand les finances de la Fifa le permettraient, a réaffirmé le Français lundi.

Blatter a pour sa part répété lundi

matin que Platini "valait son million", confirmant un "accord de gentlemen" conclu oralement, sans témoins, et jamais provisionné dans les comptes de la Fifa.

Les deux accusés ont par ailleurs maintes fois dénoncé le possible rôle de l'actuel patron du football mondial, Gianni Infantino, dans le déclenchement de l'enquête. Ancien bras droit du Français à l'UEFA et élu inattendu à la tête de la Fifa en 2016, l'Italo-Suisse a été visé en 2020 par une procédure portant sur trois rencontres secrètes avec l'ancien chef du parquet.

Mais la justice suisse a classé cette enquête sans suite en 2023 et les enjeux de pouvoir se sont estompés autour du dossier: Michel Platini, même après son acquittement, a clairement exclu de tenter un retour à la Fifa.

L'instance, qui s'est pourtant jointe à l'appel du parquet, n'est même pas représentée à Muttenz et n'a présenté aucune demande pour cette nouvelle audience.